



Palestine Solidarité

81

juillet 2022 | 3 €

**APPRENTISSAGES,
TRANSMISSIONS**
là-bas comme ici, quels enjeux ?

Dossier spécial éducation

34 présent(e)s à ce CN, qui ont fait connaissance avec la nouvelle responsable de la communication extérieure, Dalphée Dubois.

La situation politique? Incertitudes et dangers, avec la dissymétrie criante entre le traitement infligé à deux agresseurs, la Russie et Israël, alors que l'UE fait les yeux doux à l'État sioniste pour son gaz. Au quotidien, toujours la même barbarie, avec nettoyage ethnique de Jénine à Naplouse et à Massafer Yatta. L'assassinat de la journaliste Shireen Abu Akleh continue de susciter l'indignation mais aucun État n'exige quoi que ce soit du gouvernement israélien reconnu coupable. Et toujours pas de figure politique palestinienne crédible.

Quel espoir dans les prochaines élections en Israël? En France où le grand ami d'Israël a été réélu, où le groupe LREM est présidé par Aurore Bergé? Qu'attendre du rôle accru de l'Assemblée nationale? Se satisfaire de la défaite du Printemps républicain, sans doute. Du retour d'une tradition diplomatique forte avec la ministre Catherine Colonna? Quoi qu'il en soit, tenir bon, dénoncer sans relâche l'apartheid israélien, crime contre l'humanité, réaffirmer les droits du peuple palestinien, célébrer nos victoires régulières devant la justice française. Travailler avec les parlementaires.

L'ICE? Il nous faut continuer de solliciter nos compatriotes, faire intervenir des personnalités d'influence, être présents à des festivals, user des réseaux sociaux, faire appel à des volontaires. Rien n'est perdu!

Carrefour vient de signer un accord de franchise avec une société israélienne présente dans les colonies, une première pour un groupe français de taille mondiale. Un courrier est prévu avec la FIDH ainsi qu'un rapport afin de dénoncer cette atteinte inadmissible au droit international.

La tournée des cyclistes palestiniens? Affectée par la malchance, le refus de deux visas sur six, puis le covid et l'annulation de six étapes, elle se poursuit à Hennebont, et par un entretien avec le président de l'UCI David Lappartient. Le Tour de France? La participation de l'équipe israélienne renommée « Israël-Premier Tech » a suscité la rédaction de deux courriers communs avec BDS-France à l'UCI et au CIO. Appel est lancé aux GL pour manifester si possible aux côtés de la FSGT (Fédération sportive et gymnique du travail), partenaire fiable.

Nos comptes? Approuvés par les commissaires aux comptes, ils sont fort bien tenus, et l'épreuve du covid a été passée sans dégâts. Notre soutien aux organisations palestiniennes, bien fléché, s'est renforcé. Approbation et « affectation à nouveau » sont votées. Mauvaise nouvelle : notre trésorier Marc Gicquel nous quitte. Il sera regretté.

Nos partenaires. L'AFPS se trouve au centre du jeu et apprécie ses partenaires, essentiels pour avancer. Par une action de longue haleine, grâce au précédent président et à quelques membres du BN, le Collectif national s'est relevé : la qualité des relations rétablie avec les syndicats, les partis, la FIDH et LDH, a permis des succès devant la CEDH, pour le groupe Tram-banques, succès dus au respect des rythmes différents. Le principe d'avancées par consensus a été adopté, les responsabilités réparties. Le GT Gaza en est l'exemple.



Le CN réuni dénonce le blocus de Gaza. 15 ans ça suffit!

La Plateforme s'est saisie de l'action contre l'apartheid, et de nombreux groupes de travail y fonctionnent.

Le GT Tram-banques travaille à repérer les entreprises impliquées dans la colonisation notamment à Jérusalem, et prend les dossiers au stade des études, avant qu'il ne soit trop tard.

G. I. Abdallah : un collectif travaille après l'appel à la manifestation du 18 juin. L'objectif accepté par Georges, est une visite de représentants de défense des droits humains, impliquant des parlementaires.

L'apartheid est un point central, qui permet d'aborder tous les problèmes : il est clair que la solution passe par l'égalité des droits, dont l'autodétermination. Nous mettrons à profit des temps forts : Fête de l'Huma, projet de résolution préparé par le député ami Jean-Paul Lecoq.

Salah : nous nous adresserons aux élu(e)s, maires, député(e)s pour susciter enfin de vraies réactions à sa situation. Salah – et sa famille – est un symbole de poids de la barbarie du système israélien, enjeu très connu aussi de nos adversaires.

Ignominie identique contre les six ONG palestiniennes mais aucune réaction de l'UE ni du gouvernement français. Malgré le vide du dossier à charge, des visas sont refusés par Israël, des financements européens bloqués, et d'autres ONG pourraient être visées. Un danger mortel pour les Palestiniens. La mobilisation se poursuit au niveau de la CECP.

Le soutien à la résistance populaire s'est fortement manifesté par de la mission de trois militantes, après deux ans et demi d'isolement : terrible constat de la violence redoublée des colons, des dépossessions et agressions : recul provisoire de l'occupant à Beita, résistance armée palestinienne et violente réaction israélienne à Jénine, avec les chars dans les camps, et 47 assassinats de responsables en mai. Exactions à Massafer Yatta, villages bédouins du sud d'Hébron, harcèlement permanent : 3000 ha confisqués sur 3600 pour en faire une zone de tirs. Nous devons rendre tout cela visible!

Saluons l'action du GT Gaza, sur place durant deux mois. L'horreur continue dans ce véritable QHS : un témoignage de soutien du CN a été réalisé pour les réseaux sociaux.

Jacques Fröchen



Le pouvoir d'agir

L'assassinat de Shireen Abu Akleh par l'armée israélienne, à Jénine le 11 mai dernier, a suscité à juste titre une émotion considérable, émotion encore accrue par les attaques de la police israélienne contre le cortège de ses funérailles. Les médias du monde entier en ont fait largement état, les enquêtes indépendantes convergent toutes vers un assassinat délibéré par l'armée israélienne, l'indignation n'est pas près de retomber.

C'est le caractère monstrueux d'un système d'occupation militaire qui dure depuis 55 ans qui est ainsi mis en évidence, et qui a été repris dans tous les médias.

Les missions de l'AFPS qui ont enfin pu reprendre vers la Palestine le confirment : la colonisation israélienne s'est considérablement développée pendant les deux dernières années, les violences des colons sont continues, et les meurtres de Palestiniens par l'armée israélienne se répètent à un rythme quasi quotidien. À Jérusalem, à Beita, dans les collines du sud d'Hébron, les militants de la résistance populaire sont présents sur tous les fronts pour soutenir la population et l'aider à rester sur sa terre. À Gaza, depuis 15 ans sous blocus, des femmes et des hommes inventent tous les jours les moyens de maintenir l'espoir.

Dans cette situation, notre pire ennemi s'appelle l'indifférence. L'installation aux portes de l'Europe de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine, l'envolée des prix, le dérèglement climatique, sont les premiers sujets qui inquiètent nos compatriotes. Les questions relatives au droit international, aux droits de l'Homme, et plus précisément aux droits du peuple palestinien, ont été peu présentes dans les deux campagnes électorales que nous venons de vivre.

Cette indifférence tourne à la complicité lorsque le président de la République ne fait rien pour la libération de Salah Hamouri, ou quand, tournant le dos à ses propres valeurs, l'Union européenne, incapable de prendre la moindre mesure pour le respect des droits du peuple palestinien, va faire la cour à Israël pour un contrat gazier.

Mais nous devons aussi avoir conscience

de notre force. Après sa tentative de dissoudre deux collectifs de solidarité avec la Palestine, le ministre de l'Intérieur s'est fait désavouer par le Conseil d'État qui a suspendu ses décrets, et l'AFPS est fière d'y avoir contribué. Et la Cour d'Appel de Lyon a confirmé, en déboutant Teva, le droit d'appeler au boycott.

Nous sommes aussi de plus en plus nombreux à affirmer, avec maintenant Amnesty International, que la situation subie par le peuple palestinien dans son ensemble a un nom, c'est l'apartheid, il a une définition précise et il constitue un crime contre l'humanité. On ne pourra construire l'avenir qu'en mettant fin à ce régime inhumain d'oppression et de discrimination.

Nous avons le pouvoir de faire changer les choses. L'initiative citoyenne #StopColonies (#StopSettlements) est simple et directe : la colonisation est un scandale, et il est urgent de mettre fin à tout commerce avec ces colonies.

C'est à chacun de nous, c'est à chacun de vous, qu'il appartient maintenant d'agir. Chacune et chacun d'entre nous doit devenir un acteur du succès de cette initiative. Relayez les messages que vous recevrez régulièrement par e-mail ou sur les réseaux sociaux. Et si vous ne les avez pas sous la main, c'est très simple : en tapant StopColonies sur internet, on retrouve immédiatement la page de signature sur le site de la Plateforme française des ONG pour la Palestine. Signez si vous ne l'avez pas encore fait, partagez sans relâche avec votre famille, avec vos amis, avec toutes les personnes que vous connaissez.

Oui, nous sommes révoltés par l'assassinat de Shireen Abu Akleh, nous soutenons nos amis palestiniens qui résistent à l'enfermement et au vol de leurs terres, nous sommes tout simplement indignés que la colonisation existe encore de nos jours : alors soyons toutes et tous des ambassadeurs et des acteurs du succès de cette initiative!

Le succès de l'initiative citoyenne européenne #StopColonies est entre nos mains, entre vos mains. Nous avons le pouvoir et le devoir d'agir.

Bertrand Heilbronn, 27 juin 2022

Dans ce numéro

2 Échos du Conseil national des 25 et 26 juin 2022

3 Édito

4-5 Chroniques ordinaires de l'occupation

6 La Russie, l'Ukraine, la Palestine et Israël
Hypocrisie et double langage

*7 L'antiterrorisme ou l'art de dévoyer un objectif légitime

8 L'aide européenne à la Palestine bloquée par un fonctionnaire hongrois

9 Beita, village palestinien debout contre l'occupation et la colonisation

11 Fiche formation

13 Le contenu des manuels scolaires est-il un problème?

15 La Palestine dans les universités françaises

16 L'éducation et l'apprentissage du français en Palestine

18 L'université : un phare de la résistance palestinienne

20 « Le système scolaire parle des autochtones comme d'une minorité vivant sur une terre essentiellement vide »

22 Enseigner la Nakba dans les écoles mixtes israélo-palestiniennes

24 Apprendre la musique et affirmer son identité...

25 Dattes dans la vallée du Jourdain

26 Soumoud!

28 Les « raisins de la résistance » sont arrivés à maturité

30 Et il y eut un matin

32 Mobilisation pour la libération et contre l'exil forcé de Salah Hamouri

*N.D.L.R. : au moment de mettre sous presse, nous apprenons que le 28 juin, 13 mois après avoir imposé une suspension arbitraire des conventions de financement d'Al-Haq et du Centre palestinien des droits de l'Homme, la Commission européenne lève cette suspension scandaleuse, qui était fondée sur la propagande et la désinformation israéliennes.

© Photo de couverture : Faiz Abu Rmeleh
Élèves dans une classe de la communauté bédouine de Khan al-Ahmar, en périphérie de Jérusalem

UNE VOIX S'EST TUE

Celle de Shireen Abu Akleh, journaliste respectée et aimée tant par les Palestiniens et Palestiniennes, que par la profession, un modèle pour les jeunes journalistes. « *Shireen était notre voix... de toute évidence il s'agit d'un crime délibéré et ciblé* », déclare Khalida Jarrar, autre icône palestinienne, maintes fois envoyée en prison pour son engagement politique. Taher Herzallah, Américain palestinien de Californie, raconte : « *Nous avons fait confiance à Shireen parce qu'elle était toujours là. Nous avons fait confiance à Shireen parce qu'elle cherchait les corps des martyrs sous les décombres des bâtiments détruits aux côtés de leurs mères... Shireen était notre porte d'entrée quotidienne vers la Palestine.* » « *Elle nous a montré que le journalisme est aussi une forme de résistance* », affirme un autre Américain palestinien.

Au crime et aux mensonges, ils ont ajouté l'obscénité, perquisitionnant sa maison quelques heures après sa mort, attaquant le cortège funéraire dans l'enceinte même de l'hôpital français de Jérusalem où elle avait été conduite, frappant les porteurs de cercueil, attaquant la foule venue pour l'accompagner vers sa dernière demeure, arrachant les drapeaux

palestiniens, y compris celui qui recouvrait le cercueil... En ce jour de deuil, Jérusalem était palestinienne et les Israéliens n'y pouvaient rien, malgré toute la violence déployée, au vu et au su du monde entier.

Dans l'enquête poussée réalisée par CNN, Cobb-Smith l'expert en arme à feu consulté estime « *... le regroupement relativement serré des balles indique que Shireen a été intentionnellement visée par des tirs ciblés et n'a pas été victime d'un tir aléatoire ou perdu.* » Le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné le meurtre à l'unanimité, mais pas le meurtrier qu'il s'est gardé de désigner. Shireen Abu Akleh, palestinienne de Jérusalem, avait la nationalité américaine, elle était correspondante de la chaîne Al Jazeera en Palestine.

« *Une géante qui a consacré des décennies de sa vie à rapporter la vérité* » écrit Mohammed el-Kurd, Jérusalémite de Sheikh Jarrah, correspondant du journal étasunien The Nation.

FL

24 juin 2022 : le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme de l'ONU affirme que Shireen Abu Akleh a été tuée par les forces de défense israéliennes.



Le journaliste Ali Samoudi blessé d'une balle dans le dos devant la banderole d'hommage à Shireen Abu Aqleh



Fresque en hommage à Shireen Abu Aqleh, Jénine

VIVRE EST DANGEREUX EN PALESTINE POUR LES ENFANTS

78 enfants assassinés par l'occupation israélienne en 2021 (source *Defense for Children International Palestine*).

Selon *Amnesty International* en 2022, entre le début de l'année et le 8 mai, les forces armées israéliennes ont tué 8 enfants et un 9^e a été assassiné par des colons.

Depuis cette date, 4 mineurs ont été assassinés : **Taher Yazour 18 ans**, El-Bireh, le 11 mai 2022 **Gaith Rafiq Yamin, 16 ans**, Naplouse le 25 mai 2022 **Zayd Ghounim 14 ans**, Al-Khader le 27 mai 2022 **Odeh Mohammed Odeh, 17 ans**, le 2 juin 2022

FL

55 JOURNALISTES PALESTINIENS ASSASSINÉS PAR LES FORCES D'OCCUPATION ISRAÉLIENNES DEPUIS 2000

Le meurtre de Shireen Abu Akleh le 11 mai à Jénine par l'armée israélienne n'est que le dernier en date d'une longue série. Le Syndicat des journalistes palestiniens a dénombré entre 500 et 700 actes de violences commis chaque année contre les journalistes par les forces d'occupation. Depuis 2000, 55 journalistes palestiniens ont payé de leur vie l'usage de la liberté de la presse reconnue en démocratie, dans l'indifférence. Beaucoup sont très jeunes, une génération fauchée par le régime sioniste. Pour Anthony Bellanger, secrétaire général de la Fédération internationale des journalistes : « *Israël est une démocratie sur le papier, avec des élections démocratiques, un parlement élu et un gouvernement issu de ce parlement. Mais dans les faits, c'est un régime militaire [...] qui assassine des journalistes.* »

En 2000 : Aziz Yousef al-Tineh, 32 ans tué le 28 octobre.

En 2001 : Raffaele Ciriello, 42 ans, le 11 mars; Othman Abdul Qader al-Qatnani 24 ans et Muhammad Abdul-Karim al-Bishawi, 27 ans, le 31 juillet.

En 2002 : Ahmed Numaan, 38 ans, le 8 mars; Jamil Abdullah al-Nawawra, 35 ans, le 14 mars; Amjad Bahjat al-Alami, 22 ans, le 18 mars; Imad Abu Zahra le 12 juillet; Issam Hamza Tillawi, 30 ans, le 22 septembre.

En 2003 : Nazih Darwazeh, 46 ans, le 19 avril; James Henry Dominic Miller, 34 ans, le 2 mai 2003.

En 2004 : Mohammed Abu Halima, le 22 mars.

En 2007 : Suleima Abdul-Rahim al-Ashi et

Mohammed Matar Abdo, le 13 mai.

En 2008 : Hassan Ziyad Shaqwra, 23 ans, le 15 mars; Fadel Shanaa, 24 ans, le 16 avril.

En 2009 : Umar Abdul Hafez al-Silawi, 28 ans, le 3 janvier; Basel Ibrahim Faraj, 22 ans le 6 janvier; Alaa Hammad Murtaja, 26 ans, le 9 janvier.

En 2010 : Ehab Jamal al-Wahidi, 33 ans, Cevdet Kiliclar le 31 mai

En 2012 : Hossam Mohammed Salameh, 30 ans, Mahmoud al-Komi, 29 ans, et Mohammed Abu Eisha, 24 ans le 20 novembre.

En 2014, dans la bande de Gaza : Ahed Zaqqot 50ans; Abdullah Vhjan, Najla Mahmoud al-Haj, 29 ans; Hamed Abdullah Shihab 33 ans; Khalid Hamad 25 ans; Ziad Abdul Rahman Abu Hin, 28 ans; Ezzat Duheir, 23 ans; Bahauddin Gharib, 58 ans; Ahed Zaqqot, 50 ans; Ryan Rami, 26 ans; Sameh al-Arian, 29 ans; Mohammed Daher, 27 ans; Khaled Hamada Mqat, 29 ans; Shadi Hamdi Ayyad, 26 ans; Mohammed Nureddine al-Deeri, 22 ans; Ali Abu Afesh 36 ans; Abdullah Fahjan, 22 ans; Simone Camilli, 35 ans; Abdullah Fadel Murtaja 26 ans.

En 2018 : Yasser Mourtaja, 26 ans et Ahmed Abu Hussein 26 ans le 25 avril; Zaid Abu Ara; Hazem Nasser; Riad Abou Aasser; Thaer Shrateh et Hassan al-Najjar

En 2021 : Abdul Hamid al-Koulak, le 16 mai; Youssef Abou Hussein, le 19 mai; Alaa al-Rimawi, le 4 juillet.

En 2022 : Shireen Abu Akleh, 51 ans, le 11 mai; Gufran Hroun Hamed 31 ans, le 1^{er} juin 2022.

FL

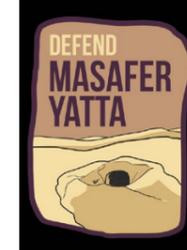
LE ROULEAU COMPRESSEUR DE L'APARTHEID S'ABAT SUR MASA FER YATTA

Masafer Yatta, au sud d'Hébron, est composé d'une vingtaine de villages et hameaux. Les Palestiniens y vivent et y gardent leur bétail depuis des générations. Au début des années 1980, Israël a déclaré 3000 ha des 3600 ha de Masafer Yatta zone d'entraînement militaire. Les communautés ont alors été privées de routes d'accès, d'infrastructures et systématiquement marginalisées, tandis que les colons ont commencé à s'emparer de leurs terres. Après deux décennies de bataille judiciaire, le 4 mai, la Haute Cour de justice d'Israël a donné le feu vert à la démolition de 8 hameaux, où vivent quelque 1300 personnes.

Les expulsions et les démolitions ont commencé

quelques jours après, accompagnées de manœuvres militaires. L'État hébreu veut avancer le nettoyage ethnique de la région, la coloniser davantage, affirmant que les villageois ne sont pas des résidents permanents et n'ont aucun droit sur la terre. Leur expulsion constituerait la plus importante opération de déplacement forcé depuis l'occupation de la Cisjordanie en 1967.

Les Palestiniens de Masafer Yatta résistent. Faisons connaître leur combat! Il faut sauver Masafer Yatta!



La Russie, l'Ukraine, la Palestine et Israël

Hypocrisie et double langage

L'agression russe en Ukraine, dont Poutine semble être le seul décideur, relevait encore, quelques semaines plus tôt, de l'impensable. Certes, les tensions montaient depuis des mois, mais pouvait-on s'attendre au déclenchement d'une guerre contre un État souverain dans le but de le faire passer sous la domination russe, en niant son indépendance et son droit à définir ses choix politiques et ses alliances ?

La riposte de la communauté internationale a été immédiate et ferme ; la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU du 2 mars a demandé l'arrêt des combats à une écrasante majorité : 141 voix pour, 5 contre, 35 abstentions. Les 27 pays de l'UE ont été unanimes à condamner l'agression russe, l'UE et les USA ont rapidement fourni des armes à l'Ukraine.

Ainsi, la communauté internationale soutient le droit et demande son application. Excellente initiative ! Mais est-ce bien le cas partout ? Malheureusement, pas en Palestine ! La résolution 181 de l'ONU du 29-11-1947 prévoyait la création de deux États en Palestine mandataire. Qu'attend-elle pour y faire appliquer ses propres résolutions tout à fait conformes au droit international ? Il y a entre Ukraine et Palestine des similitudes en matière de droit international, mais aussi beaucoup d'hypocrisie et un double langage.

Les médias ne parlent de la Palestine que lors d'épisodes d'extrêmes violences, de guerre. Mais il ne se passe pas une journée sans que les forces d'occupation israéliennes démolissent des maisons, des écoles, arrêtent, torturent, blessent ou tuent des Palestiniens. Et Israël continue à construire des colonies illégales sur les terres palestiniennes.

Selon les USA, le Royaume-Uni, l'UE et même Israël (qui s'est cependant abstenu lors du vote de la résolution de l'ONU du 2 mars), l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Ukraine sont intouchables. Mais pourquoi n'appliquent-ils pas le même principe à la Palestine ? Le peuple de cette terre occupée n'a-t-il pas droit à son intégrité territoriale et à sa souveraineté, sans devoir subir la présence de 250 colonies et les incursions permanentes de l'armée israélienne ? Les Palestiniens sont en droit de se demander pourquoi les dirigeants occidentaux ont imposé de fortes sanctions à la Russie en 5 jours et les ont multipliées par la suite, mais ne prennent pas de mesures contre le colonialisme israélien en 55 ans d'occupation ?

Theresa May, ex-Premier ministre britannique, a déclaré qu'il est important de tenir tête à la Russie pour « défendre la démocratie » ; ce principe devrait être appliqué partout, y compris en Palestine occupée. Il est hypocrite d'agir autrement.

La géométrie variable de ce rappel au droit international est inacceptable, pire, insoutenable.

Équilibrisme et géopolitique

La position d'Israël face à l'agression de l'Ukraine n'est pas claire : l'État hébreu ne veut évidemment pas se fâcher avec son protecteur étasunien, mais il se refuse à critiquer trop sévèrement la Russie dont la présence en Syrie est pour lui un atout dans sa lutte permanente avec l'Iran et le Hezbollah, et si les déclarations antisémites de Lavrov sont peu appréciées par le gouvernement de Bennett, elles n'ont pas été considérées pour autant comme un *casus belli*.

La disparition de l'URSS a permis à Moscou de rétablir des liens diplomatiques complets avec Israël dès 1991. Depuis les relations militaires (drones en particulier) et économiques se sont largement développées. L'immigration, à partir de 1989, de plus d'un million de ressortissants de l'ex-URSS a favorisé les liens entre les deux États. La méfiance commune envers les printemps arabes a contribué à rapprocher Moscou et Tel Aviv.

En août 2013, la reculade des Occidentaux (et en particulier d'Obama) face à l'attaque chimique d'un quartier de Damas par al-Assad a fait comprendre à la Russie qu'elle a les mains libres en Syrie ; Israël approuve, en échange de la possibilité d'attaquer les intérêts iraniens, ce qu'Israël va faire largement, violemment délibérément l'espace aérien syrien.

L'agression du Kremlin en Ukraine n'a évidemment rien changé de ces amicales pratiques : dès le 24 février, Lapid, a qualifié l'attaque russe de « grave violation de l'ordre international », mais le 26, l'ambassade de Russie en Israël a déclaré que « la coordination militaire avec Israël en Syrie se poursuivra ». Les intérêts bien compris des deux partenaires exigent manifestement mesure et pondération...

Un autre point de friction intervient lorsque Lavrov, le 2 mai, qui évoquait le Président ukrainien d'origine juive Zelensky, a affirmé que « Hitler avait aussi du sang juif ». Une telle contre-vérité, dont la logique allait dans le sens de la « dénazification » de l'Ukraine chère à Poutine, a évidemment fait réagir dans le monde entier. Le tollé a été tel que, le 5 mai, le maître du Kremlin a dû présenter ses excuses au Premier ministre israélien afin de préserver le pacte sur la Syrie. Le partenariat pragmatique entre les deux pays appartient-il désormais au passé ? Il est trop tôt pour le dire, mais la guerre déclenchée par Poutine oblige Israël à clarifier ses priorités. ■

Jacques Fontaine

L'antiterrorisme

ou l'art de dévoyer un objectif légitime

La criminalisation de la lutte contre l'apartheid, c'est aussi le tarissement progressif des sources de financement pour museler la société civile palestinienne.

À l' lendemain des attentats du 11 septembre 2001, une liste d'organisations terroristes est établie par l'Union européenne qui vise individus et entités « impliqués dans des actes de terrorisme et faisant l'objet de mesures restrictives »⁽¹⁾. Dans sa dernière mise à jour réalisée en 2021, on note des incohérences, voire des absurdités. Constat qui interroge la pertinence de cette liste comme outil de politique étrangère. Ne compromet-elle pas le rôle de l'UE dans la résolution des conflits en interdisant les relations avec des acteurs majeurs, qui par ailleurs n'interviennent pas sur le sol européen ? Par exemple : la branche politique du Hamas (en toute hypothèse, incontournable pour d'éventuelles négociations de paix) est curieusement listée avec sa branche armée, alors que le FPLP est inscrit sans sa branche armée. Cependant, les exposés des motifs n'étant pas publics, les raisons de ces différences sont inconnues. Qui plus est, si on peut théoriquement retirer de la liste une organisation dont les positions auraient évolué, l'inscription se révèle en réalité indélébile en raison de la lourdeur des procédures de révision : la décision finale est prise à l'unanimité par le Conseil (source N. Janne). Lourdeur qui s'explique par les pressions permanentes des lobbies les plus puissants. Les résistants des uns sont plus que jamais les terroristes des autres, et les voix des plus forts contrôlent les arbitrages. Dès lors, plutôt que de s'interroger sur les contradictions, voire les non-sens de cette liste, l'UE va progressivement élargir son impact, tout particulièrement au plan financier.

C'est ainsi que sont apparues, les « conditions générales applicables aux subventions financées par l'UE » en direction des ONG. Cette clause impose une exigence nouvelle : s'assurer qu'aucun des bénéficiaires, que ce soient « des sous-traitants, des personnes physiques, y compris des participants à des ateliers et/ou à des formations, [ou] des bénéficiaires d'aides financières via des tierces parties », ne figure dans les « listes des mesures restrictives de l'Union européenne ». En clair, qu'ils ne soient pas affiliés à une organisation « terroriste ».

Des exigences irrecevables

Début 2020, l'ONG Badil (Centre de Ressources pour la Protection des Palestiniens et pour les Droits des Réfugiés), qui a un statut consultatif reconnu au Conseil Économique et Social des Nations unies prend la tête de la protestation. Quelque 300 ONG palestiniennes signent l'appel « contre le terrorisme et contre les financements conditionnels » qui stipule notamment : « Ces dernières années, les campagnes israéliennes qui ciblent la société civile palestinienne et ses ONG se sont intensifiées. Parallèlement, les contraintes de financement des différents donateurs se sont accrues. [...] Cette escalade ne peut être séparée de toutes les politiques et approches visant à anéantir les droits nationaux palestiniens. ». L'appel précise :

« Les conditions posées par l'UE, ou par toute autre institution de financement qui portent atteinte à l'histoire, à la dignité et aux droits de notre peuple sont rejetées, nationalement, légalement et moralement ».

La réponse ne tarde pas : le 12 juin 2020, l'UE informe Badil que tous ses financements sont annulés en raison de son refus de signer la nouvelle clause. Rapidement, l'ONG perd cinq de ses principaux bailleurs de fonds. Des centaines d'organisations palestiniennes se retrouvent dans la même situation. Depuis, toutes subissent l'aggrava-

tion des contraintes imposées par un nombre grandissant de donateurs. Ainsi, la Suède, qui traditionnellement soutenait nombre d'initiatives en Palestine, a adopté les restrictions européennes. Les Pays-Bas viennent de prendre la même décision.

Colère

En France, le gouvernement s'est empressé de s'aligner, provoquant la colère des associations humanitaires. Médecins du monde, Action contre la faim, Handicap international et la Coordination Sud (qui regroupe 180 ONG de solidarité internationale) se tournent vers le Conseil d'État pour demander en urgence la suspension de ces « lignes directrices » qu'elles jugent inapplicables. Le 31 mars dernier, le juge des référés – qui n'est pas compétent pour statuer sur le fond des dossiers – a estimé que, l'urgence du problème n'étant pas avérée, il ne



Logo des 6 ONG menacées par Israël le 22 octobre 2021

(1) « La décision relève de la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE, et donc de son Conseil. Elle représente la mise en œuvre de la résolution 1373 sur la lutte contre le terrorisme adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU deux semaines après les attentats. La liste européenne a pour but de s'attaquer au financement du terrorisme en gelant les fonds, les avoirs financiers et les ressources économiques des individus et organisations listées. » Nathalie Janne d'Othée – 10 janvier 2022 <https://orientxxi.info/magazine/liste-des-organisations-terroristes-quand-l-union-europeenne-s-emmaele>, 5286

pouvait pas suspendre la mesure dans l'immédiat. Il reste maintenant au Conseil d'État à statuer sur le fond. Mais le gouvernement français n'en reste pas là : il impose à l'Agence française de développement (AFD) d'appliquer les financements conditionnels et, à partir de juillet 2022, de renforcer les mesures de « criblage » (c'est-à-dire de surveillance méticuleuse des transferts de fonds). Est-il nécessaire de rappeler que cette agence de financement est chargée par l'État d'« accélérer les transitions vers un monde plus juste et durable » (sic) ?

Contrôles tatillons

D'une façon générale, les banques tendent aujourd'hui à bloquer des virements vers la Palestine (tout particulièrement vers Gaza), parfois sans explication, parfois alors que le destinataire ne fait aucun « doute ». L'AFPS, comme beaucoup d'autres, se heurte à ces difficultés. La situation semble d'autant plus inique qu'il arrive que le simple fait d'être opposé à l'apartheid israélien soit une raison suffisante pour être suspect, et - pour le moins - faire l'objet de contrôles tatillons. Comportement d'autant plus incompréhensible que l'UE a condamné la France à indemniser des militants de l'AFPS jugés coupables d'avoir appelé au boycott des produits des colonies israéliennes, considérant qu'il s'agissait d'une opinion politique et non d'un délit.

Comment expliquer ce zèle ? Tout d'abord, parce que les banques sont tenues de respecter les exigences du « dispositif français de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes ». Ainsi, dans son « Plan d'action 2021-2022 », l'État précise : « Les autorités françaises développent une stratégie large d'entrave à l'égard des structures à risque, porteuses d'une menace de radicalisation violente sans être directement impliquées dans des infractions terroristes ». Et de façon encore plus claire : « Nous proposerons de renforcer les contrôles et le suivi des organismes à but non lucratif qui présentent des risques en matière de financement du terrorisme afin d'éviter leur dévoiement ».

Ainsi, statutairement, les banques doivent connaître le donneur d'ordre, le bénéficiaire et l'objet de toute transaction

financière pour être en mesure d'en rendre compte, sous peine de sanctions. Les risques sont en effet élevés, tout particulièrement lorsque les transactions se font en dollars ; dans ce cas, le droit américain est susceptible de s'imposer. Les États-Unis s'arrogent en effet un pouvoir d'extraterritorialité exorbitant dès qu'on utilise leur monnaie, quel que soit l'endroit du monde où la transaction intervient. Les banques sont donc particulièrement frileuses face aux risques de pénalités colossales qu'elles encourrent (en 2015, BNP Paribas et HSBC ont dû payer près de 10 milliards de dollars d'amende au trésor américain pour avoir contourné l'embargo sur le Soudan, l'Iran, Cuba et la Libye).

Débordements idéologiques

On comprend ainsi comment un principe, légitime au départ, donne lieu à des débordements politiques et idéologiques inadmissibles, encouragés par les pressions permanentes des affidés du gouvernement israélien, puis appliqués sans sourcilier par des opérateurs craintifs de se voir accusés de manque de vigilance ou pire, de complicité antisémite. Dans le même temps, 627 institutions financières européennes soutiennent sans états d'âme 50 entreprises activement impliquées dans les colonies israéliennes. En tête BNP Paribas, avec plus de 20 milliards de dollars d'investissements ou de prêts à 27 de ces entreprises. On est loin des principes de « Diligence raisonnable en matière de Droits Humains » prônés par l'ONU depuis 2011. Principes que la banque a appliqués à la Russie avec célérité en réponse à l'invasion de l'Ukraine. L'expression « deux poids, deux mesures » prend ici tout son sens. Sur le plan financier tout d'abord, avec le soutien aux colonies - pourtant illégales -, alors qu'on étouffe sournoisement la société civile palestinienne - pourtant légitime -, si l'on en croit le *credo* international pour une « solution à deux États ». Sur le plan éthique ensuite, par la négation persistante de la persécution des Palestiniens, quand la sanction frappe sans délai le bourreau russe des Ukrainiens. ■

Bernard Devin

Voir note en bas de sommaire

L'aide européenne à la Palestine bloquée par un fonctionnaire hongrois

Le prétexte ? Des manuels scolaires accusés d'antisémitisme par le Hongrois Oliver Varhelyi, commissaire au voisinage et à l'élargissement, chargé de la politique de coopération de l'UE. Entre ses mains, depuis décembre dernier, 215 millions d'euros destinés à l'Autorité palestinienne qu'il a assorti d'une clause de révision de ces manuels.

Varhelyi entend ainsi protester contre le rapport de l'Institut allemand Georg-Eckert sur les manuels scolaires palestiniens qui estime que ces ouvrages respectent globalement les standards de tolérance de l'Unesco. Le sang du commissaire au voisinage n'a fait qu'un tour... pour se figer sur « globalement » qu'il traduit par « traces persistantes d'antisémitisme et d'incitation à la violence ». Soutenu dans son entêtement par Impact-se, une organisation israélienne

qui mène une campagne de délégitimation du nationalisme palestinien, Oliver Varhelyi persiste, bloquant ainsi le versement des salaires de 20 % des fonctionnaires de l'AP, privant d'allocations 120 000 familles pauvres et ébranlant très sévèrement le secteur hospitalier de Jérusalem-Est à l'agonie.

Après plus de 6 mois de tergiversations, et devant l'énormité de la situation, les représentants des États membres votent finalement le 13 juin dernier, à une écrasante majorité (vingt-six contre un, la Hongrie), le déblocage des fonds. Varhelyi promet aussitôt de financer une seconde étude, qui - curieusement - n'inclura pas les manuels israéliens !

Emmanuelle Morau

Beita, village palestinien debout contre l'occupation et la colonisation

Voilà un peu plus d'un an que le village de Beita se trouve sous les feux de l'actualité, ou plus précisément sous le feu de l'armée d'occupation et d'une répression féroce.

Beita se trouve dans le gouvernorat de Naplouse, entre la Ligne verte et la vallée du Jourdain. Le village occupe une position stratégique au nord-est de la colonie d'Ariel qu'Israël souhaite relier à la vallée du Jourdain par de petites colonies afin d'annexer de fait un couloir nettoyé de tout Palestinien séparant ainsi le nord de la Cisjordanie (Naplouse, Jénine...) du centre (Ramallah, Salfit...).

À proximité se situe le village de Douma, tristement célèbre pour la barbarie des colons en juillet 2015 : c'est là qu'ils ont incendié la maison de la famille Dawabshe provoquant la mort du bébé Ali, 18 mois, brûlé vif. Dans le secteur, les villages de Burin, Beit Dajan, Barqa et tant d'autres, subissent les agressions permanentes des colons.

Pour accéder à Beita, il faut franchir le check point d'Huwara au sud de Naplouse, lieu de dizaines d'assassinats de Palestiniens.

La position stratégique du village en fait une cible privilégiée : en 1988 déjà, Israël avait confisqué une partie de ses terres pour y installer une zone militaire. Il aura fallu attendre 1994 pour que le poste militaire soit enlevé avant d'être reconstruit pendant la seconde Intifada, puis démoli de nouveau. En 2013, puis en 2018 et 2019, les colons ont tenté de s'installer ; l'administration « civile » israélienne avait alors démoli les structures.

Le 15 mai 2021, pendant la nuit, les colons ont installé 7 tentes sur le Mont Sabih. Au petit matin, ils ouvraient une route et amenaient des mobile-homes. En quatre jours, on en comptait une quarantaine. Les canalisations d'eau et les lignes électriques leur étaient fournies ainsi qu'une route pavée, cela avec le soutien de l'armée et l'assistance du « Conseil régional de Judée Samarie ». L'avant-poste de Givat Eviatar est cette fois-ci resté

en place. En quelques semaines, les hauteurs du Mont Sabih se sont transformées en village avec les structures nécessaires pour des dizaines de familles : synagogue, commerces, aire de jeux ainsi qu'une route goudronnée. Trente-six hectares des villages de Qabalan, Yatma et Beita confisqués avec l'objectif revendiqué de séparer Qabalan des villages de Beita et de Yatma et d'y installer une *yeshiva*.

Une mobilisation rapide

Pour les 15 000 habitants Beita il n'était pas question de laisser la colonie s'installer. La résistance populaire a rapidement pris une ampleur impressionnante, impliquant toutes et tous dans le village et de toute la Cisjordanie (et au-delà).



Action de confusion nocturne : technique de manifestation pour rendre la vie de l'occupant israélien insupportable (agitations, bruits, torches, lasers, feu de pneus...)

Occupation permanente du terrain par les jeunes du village, marches de protestation vers la colonie, pneus brûlés, jets de pierres, affrontements directs à mains nues avec les soldats. Mais aussi une nouvelle forme de résistance : les confusions nocturnes. Haut-parleurs surpuissants entonnant des chants patriotiques ou des prières, klaxons, centaines de faisceaux laser pointés vers l'avant-poste, fanfares venues parfois de loin,

autant de petits groupes répartis sur la montagne. Il s'agissait d'empêcher les colons de dormir, de leur rendre la vie impossible pour les forcer à partir.

Les manifestations du vendredi ont rassemblé des milliers de participants, les réseaux sociaux ont permis information, organisation et coordination. Les femmes sont très vite entrées dans le mouvement. Il fallait assurer la logistique pour que les hommes puissent rester sur la colline. Il fallait aussi nourrir les milliers de personnes qui convergeaient certains vendredis vers le village (jusqu'à 3 500).

La répression féroce de l'occupation s'est immédiatement abattue sur le village et les manifestants : gaz lacrymogènes en quantité envoyés par des drones et les jeeps de l'armée, tirs massifs par des snipers de balles en métal recouvertes de caoutchouc, de balles en éponge et de balles réelles. Avec les premiers morts, la colère s'est accrue et tout le monde s'est impliqué. Pas moins de douze jeunes du village ont été assassinés par l'armée d'occupation en une année, dont des enfants. Il faut aussi compter plus de 5 200 blessés dont certains particulièrement graves.

Des dizaines d'habitants ont été arrêtés depuis le début du mouvement. L'armée a fermé l'entrée principale du village pendant un mois et demi, détruit les routes agricoles menant aux lieux de rassemblements et de manifestations, endommageant les terrasses agricoles et plusieurs milliers d'arbres aux alentours de l'avant-poste. Les morts, les destructions, la dépossession, les blessés, l'asphyxie du village ne suffisaient pas, Israël a également révoqué les permis de travail d'environ 150 résidents. Les soldats n'ont pas non plus épargné les militants israéliens anticolonialistes qui ont fait face à une grande violence. Certains ont également été arrêtés.

Un succès évident

Et la mobilisation a été couronnée de succès : début juillet, les colons ont quitté les lieux après un accord avec l'armée pour que les structures restent en place en attendant que le gouvernement statue sur le statut des terres, l'armée continuant à occuper la place. Une victoire incontestable, mais un succès relatif : la colonie est toujours là, occupée par l'armée. Une requête des propriétaires a été présentée devant la Haute Cour de Justice israélienne.

Les Palestiniens vérifient tous les jours que le « système judiciaire » israélien est au service du projet colonial de dépossession comme l'a souligné B'Tselem récemment au sujet de la confiscation de 3 000 hectares de terres à Masafer Yatta dans les collines du sud d'Hébron. De fait, en août 2021, la requête des propriétaires des terres a été rejetée. Depuis, le procureur de la Cour suprême a recommandé la confiscation de 60 hectares pour l'établissement d'une zone militaire, en attendant d'offrir la zone aux colons. Pour l'instant, les choses restent en l'état dans l'attente d'une décision politique qui peut intervenir rapidement ou attendre des années. Et pendant ce temps, une nouvelle route coloniale commence à être construite, opérant une saignée de plus dans les terres des villages environnants.

La mobilisation n'a pas cessé depuis juillet 2021, semaines après semaines, tout comme les protestations et la répression.

Le nombre des morts et des blessés s'égrènent : 85 morts à Beita depuis la première Intifada.

Le centre de santé

C'est une structure associative où interviennent des médecins généralistes, des infirmières ainsi que des spécialistes, mais aussi une équipe de bénévoles.

Depuis un an, on y pratique une médecine d'urgence, voire une médecine de guerre, face à la répression de l'armée d'occupation. Il est en première ligne pour les premiers soins. Plus de 4 000 personnes ont été soignées, 4 personnes ont été sauvées.

Son importance est vitale : lors des bouclages du village par l'armée, c'est le seul endroit où recevoir des soins et en temps « normal », l'hôpital de Naplouse est loin. Les blessés sont soignés gratuitement de même que les gens à faible revenu.

Mais le centre a besoin d'être agrandi, réhabilité. Il a surtout besoin d'un service d'urgence. Il joue le rôle d'un hôpital de proximité. Les besoins sont énormes, en équipement lourd (radiologie) mais aussi en petit matériel médical, en médicaments.

Il est aussi confronté aux coupures d'électricité, il faut donc un générateur.

La place des femmes dans le mouvement

Ansam Khader, jeune femme du village de Beita, a participé à la tournée « Jeunesse palestinienne en résistance » organisée par l'AFPS au mois de mai. Elle témoigne.

« Quand les hommes ont commencé à occuper la montagne, c'est devenu une évidence que nous devions assurer la logistique pour leur permettre de tenir, les ravitailler en eau et en nourriture deux fois par jour. Nous nous sommes organisées spontanément pour cuisiner. Il fallait aussi accueillir les manifestants venus de toute part. »

Uni et structuré, ce collectif de femmes a permis au mouvement de tenir. C'est une aventure collective. Jusqu'à 120 femmes sont mobilisées le vendredi, après avoir préparé la nourriture toute la semaine, pour beaucoup sur leurs ressources personnelles. La place des femmes est centrale dans le mouvement. Il fallait aussi assurer les premiers soins pour ceux qui étaient blessés. Beaucoup de femmes se sont formées pour aider le personnel médical du centre de santé.

Quand les permis de travail ont été retirés à plus de 150 habitants du village, les ressources des familles ont disparu. Les femmes de la coopérative ont alors pris le relais pour assurer des revenus grâce à la vente des savons et des pâtisseries. L'objectif de la coopérative est de permettre aux femmes d'avoir une activité économique et des revenus, une manière de montrer quel rôle économique elles peuvent avoir dans la société. Très volontaires, elles ont de nombreux projets.

Dans ce village plutôt traditionaliste, cet engagement n'était pas du tout évident. Au bout du compte, le regard des hommes a évolué. Elles ont aussi trouvé leur place au sein du comité populaire. ■

Anne Tuillon

Le mouvement BDS et les objectifs de la société civile palestinienne

1. L'origine

Le mouvement BDS est né de la volonté de 170 organisations palestiniennes de mettre en place une campagne internationalement soutenue pour lutter contre l'occupation et la colonisation de la Palestine. En juillet 2005, un appel est lancé par ces 170 organisations qui représentent les trois composantes du peuple palestinien : les réfugiés et réfugiées en exil, les Palestiniens et Palestiniennes sous occupation en Cisjordanie, à Jérusalem Est et dans la bande de Gaza et les citoyennes et citoyens palestiniens vivant en Israël. Dans cet appel, on peut lire :

« Nous, représentants de la société civile palestinienne, invitons les organisations des sociétés civiles internationales et les gens de conscience du monde entier à imposer de larges boycotts et à mettre en application des initiatives de retrait d'investissement contre Israël, semblables à ceux appliqués à l'Afrique du Sud à l'époque de l'apartheid. Nous vous appelons à faire pression sur vos États respectifs afin qu'ils appliquent des embargos et des sanctions contre Israël. Nous invitons également les Israéliens scrupuleux à soutenir cet appel dans l'intérêt de la justice et d'une véritable paix... » (Source BDS movement)

Les efforts pour coordonner la campagne BDS se développent rapidement et culminent avec la première conférence palestinienne BDS, à Ramallah en novembre 2007. De cette conférence est né le Comité national BDS (BNC), organe palestinien de coordination de la campagne dans le monde.

L'objectif est de maintenir ces mesures punitives non-violentes jusqu'à ce qu'Israël honore ses obligations de reconnaître le droit inaliénable du peuple palestinien à l'autodétermination et se conforme entièrement au droit international en :

- Mettant fin à l'occupation et à la colonisation et en démantelant le mur;
- Reconnaisant les droits fondamentaux des citoyens et citoyennes arabo-palestiniens d'Israël à une complète égalité;
- Respectant les droits des réfugiés et réfugiées palestiniens à recouvrer leurs maisons et leurs biens, comme le stipule la résolution 194 de l'ONU.

2. Les liens de l'AFPS avec le mouvement BDS

En 2009, l'AFPS signe l'appel des 170 organisations palestiniennes et devient partenaire du BNC palestinien. « Ce partenariat est mis en œuvre dans le respect mutuel des décisions de chacun, notamment pour le choix des cibles des campagnes... L'AFPS considère que la campagne internationale BDS est un outil majeur pour la réalisation de ses objectifs politiques... » (Source Rapport d'orientation du 7^e congrès de l'AFPS, en 2021)

Les orientations politiques de l'AFPS, en matière de BDS sont fixées par le Congrès. Le choix des cibles et des campagnes est déterminé par le Conseil national. C'est, ensuite le Groupe de

travail BDS qui est chargé de mettre en œuvre les campagnes au sein de l'AFPS.

L'AFPS mène également des actions dans le cadre de partenariats, en particulier des actions de Désinvestissement, par l'intermédiaire d'un Groupe de travail ouvert, animé par l'AFPS, dénommé GT Tram-Banques dans lequel on retrouve des organisations syndicales (CGT, CFDT, Solidaires...) des grandes ONG (FIDH, LDH, Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, Amnesty International France...).

Ces partenariats peuvent aussi dépasser les frontières dans le cadre d'une coalition internationale de 24 organisations palestiniennes et européennes, nommée DBIO (*Don't Buy Into Occupation*) à laquelle l'AFPS est partie prenante, ainsi que la CGT, la FIDH, la Plateforme, Solidaires et la LDH, pour la France. L'AFPS est également active au sein de la CECP, réseau qui comprend 42 organisations, ONG, syndicats et mouvements de solidarité internationale de 19 pays européens engagés dans le soutien de la lutte du peuple palestinien. Sur le plan international, l'AFPS est également en lien avec le BNC Europe qui est le représentant en Europe du BNC palestinien.

En France, l'AFPS est membre du Groupe de travail *Made in Illegality*, au sein de la Plateforme. Ce groupe de travail a pour objectif de lutter contre les relations économiques de la France avec les colonies israéliennes. Des actions communes peuvent également être entreprises, ponctuellement avec la Campagne BDS France.

3. En quoi consiste le BDS (Boycott Désinvestissement Sanctions)

La campagne BDS se décline selon trois axes qui sont le boycott, le désinvestissement et les sanctions.

➤ Le boycott s'adresse principalement aux citoyens et citoyennes qui sont appelés à ne pas acheter des produits en provenance d'Israël, qu'il s'agisse de produits provenant des colonies en territoires palestiniens occupés, comme les fruits et légumes, les cosmétiques Ahava, les produits de la marque Ketter..., ou de produits israéliens liés aux violations du droit par Israël et à son régime d'apartheid.

➤ Le désinvestissement s'adresse aux entreprises françaises et européennes qui entretiennent des relations avec des entreprises israéliennes participant directement ou indirectement – ce qui est plus difficile à cerner – à la colonisation. Une pression forte doit être exercée sur ces entreprises françaises et européennes complices. La mobilisation des citoyens et citoyennes est indispensable pour exercer cette pression, ainsi que celle des organisations syndicales, en particulier celles qui sont présentes au sein des entreprises concernées.

➤ Les sanctions. Cet objectif est le plus difficile à atteindre dans la mesure où il dépend de décisions prises par les États

et les organisations internationales pour contraindre Israël à respecter le droit. Le soutien des citoyennes et citoyens est également essentiel dans ce domaine. Cible de l'AFPS au sein de la CECP, l'UE qui ne respecte pas l'art. 2 de l'accord d'association avec Israël (respect des droits humains) et s'abstient de le suspendre.

Pour plus de détails et de précisions sur le contenu du BDS, se reporter au dossier BDS paru dans le n° 80 de PalSol.

4. L'efficacité du BDS

La preuve de l'efficacité du BDS se trouve dans les moyens importants déployés par l'État d'Israël et ses inconditionnels soutiens pour le combattre. C'est Omar Barghouti, le cofondateur du mouvement BDS qui en parle le mieux : « En janvier 2022, le gouvernement israélien a approuvé l'attribution de ressources supplémentaires à la lutte contre BDS. La guerre d'Israël contre BDS inclut une propagande accrue, une guerre juridique, et l'utilisation des services de renseignement pour espionner le mouvement et ses réseaux et les « saboter ». Israël mène une guerre de répression totale contre BDS, en partie à cause de son rôle de premier plan dans l'intégration de l'analyse de l'apartheid d'Israël, mais le facteur le plus important est peut-être que BDS a radicalement redéfini la solidarité avec la lutte de libération palestinienne comme une obligation éthique de mettre fin à la complicité, avant toutes les autres formes de solidarité ». (Source PalSol n° 80)

En France, les appels au BDS visant la politique d'Israël sont régulièrement la cible des inconditionnels soutiens d'Israël qui n'hésitent pas à brandir l'anathème de l'antisémitisme et à poursuivre en justice les militants et les militantes. De son côté, le gouvernement français multiplie les attaques contre les organisations et les personnes engagées dans le soutien à la cause palestinienne, principalement à travers le BDS. Ces attaques vont jusqu'à mettre en œuvre des procédures de dissolution d'associations.

La résistance des organisations françaises, menée en particulier par l'AFPS, a produit de belles victoires : condamnation de la France par la Cour européenne des droits de l'homme, suspension d'une procédure de dissolution d'association par le Conseil d'État, défaites judiciaires répétées de Teva... C'est un combat qu'il faut mener sans relâche.

5. Le BDS est à la portée de chacune et chacun d'entre nous

Il a souvent été constaté que les actions publiques, dans la rue ou à l'entrée de magasins, pour appeler au boycott ou au désinvestissement d'entreprises complices de la colonisation, sont, parmi les actions militantes, celles qui sont le moins souvent pratiquées. Pourtant, le GT BDS appelle régulièrement les groupes locaux à en organiser sur des thèmes et des cibles spécifiques : produits des colonies, dattes israéliennes, cosmétiques Ahava, BNP Paribas, Puma, agences de voyages...

en proposant, chaque fois, des outils adaptés (tracts, dossiers, banderoles...)

Les craintes et les réticences à mettre en place ces actions et à y participer sont probablement liées aux attaques évoquées ci-dessus. Si l'on prend quelques précautions, en prenant soin d'éviter dans les propos et les visuels tout ce qui pourrait prêter le flanc à une accusation d'antisémitisme ou d'appel à la haine, ainsi que tout ce qui pourrait paraître agressif vis-à-vis du magasin devant lequel on se trouve, il n'y a plus aucune raison que ces craintes soient fondées. Rappelons à ce propos l'une des règles fondamentales : l'appel au boycott ou au désinvestissement ne doit jamais viser des personnes, mais toujours concerner des produits, des entreprises ou des structures.

Une fois ces précautions prises, on pourra être assuré que les actions publiques d'appel au BDS sont des moments privilégiés pour engager le dialogue avec les passants ou les clients des magasins et pour permettre d'expliquer les raisons profondes du BDS qui sont de dénoncer la colonisation et l'apartheid israélien et, à terme, de les détruire.

Jean-Louis Vey

Bibliographie :

- ▶ Article d'Isabelle Avran dans *Le Monde Diplo* (mars 2018) : <https://www.monde-diplomatique.fr/mav/157/AVRAN/58321>
- ▶ Brochure *Made in illegality* de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine
- ▶ PalSol n° 73 sur l'arrêt de la CEDH p 10 à 16 et n° 74, p 7 et 8
- ▶ PalSol n 80 dossier BDS.

Erratum : à la suite du tableau figurant dans l'article *Le désinvestissement des entreprises liées à la colonisation israélienne* (PalSol n° 80) et détaillant les 25 institutions investissant plus que 40 millions de dollars dans des entreprises liées à la colonisation, une phrase a sauté qui donnait la liste des institutions suivantes ayant des investissements de plus de 1 million de dollars :

Mandarine Gestion, Groupe APICIL, Groupe Meeschaert, Comgest, Amiral Gestion, Trusteam Finance, Talence Gestion, Flornoy & Ass., Banque Hottinguer, Marlet, Keren Finance, Montségur Finance, Constance Associés, Claresco Finance, Amplegest, Auris Gestion, Inocap Gestion, Fideas CAPITAL, Sedec Finance, Le Conservateur, Hugau Gestion, MGEN, Erasmus Gestion, Cholet Dupont, Financière Arbevel, Iris Financial Internatl, Actis Asset Managt, Crédit Mutuel Arkéa, Hermitage Gestion Privée, Finance Gestion Conseil, Seven Capital Management, Amilton, J. de Demandolx Gestion
Toutes nos excuses à Renée Prangé.

Le contenu des manuels scolaires est-il un problème ?

Des mappemondes où Israël couvre la totalité de la Palestine historique, des Juifs communauté endogame depuis toujours, un État qui sort de nulle part tout armé au lendemain de la Shoah : est-ce un problème ?

Le manuel n'est pas l'enseignement. Et les rédactrices et rédacteurs des manuels ne sont pas les instruments d'un complot. Mais les enseignant(e)s, auteur(e)s inclus(e)s, ne sont pas des spécialistes de tout. Le temps les presse, et sur des sujets inconnus de leurs études universitaires et les idéologies dominantes peuvent peser. Ils peuvent de surcroît penser que la question Israël-Palestine est moins importante aujourd'hui.

Lectrices, lecteurs de PalSol, vous savez déjà qu'est d'autant plus nuisible la propagation d'idées fausses dans des livres qui expriment auprès des élèves et des familles

la « vérité scolaire ». Vous savez que Israël-Palestine est du point de vue des rapports de domination, de la gestion des ressources rares, de l'exigence d'un droit international, comme le microcosme du monde. Une de nos tâches est de donner tous les éléments permettant de dire que les accords d'Abraham ne sont pas la fin de l'Histoire, et que la compréhension de cette question est stratégique pour la compréhension du monde.

Notre objectif, c'est de vous convaincre de nous aider à rencontrer enseignant(e)s et parents, de leur proposer ces articles, de les inviter à des réunions auxquelles nous pourrions participer.

GT manuels scolaires et livres jeunesse

La naissance d'Israël dans les manuels scolaires : un récit tronqué

En abordant la naissance de l'État d'Israël à son indépendance (14 mai 1948) les manuels scolaires empêchent de comprendre comment cet État s'est construit progressivement dans les trente années précédentes, quand la Grande Bretagne, qui disposait de l'autorité, appliquait le mandat que lui avait donné la SDN pour construire un « foyer juif » en Palestine. Cette façon de faire ignore l'unification des sionistes sous l'autorité d'institutions essentielles dès 1920, masque les protestations des Palestiniens, dès le début, et leur résistance sous différentes formes. Elle escamote l'idée même de peuple palestinien, les spoliations dont il est déjà l'objet, ses révoltes (importantes dès 1929), l'action des comités islamo-chrétiens, les manifestations, la montée de la violence et finalement la guerre d'épuration ethnique menée dès la fin 1947 dont le massacre de Deir Yassin le 9 avril 1948 est l'épisode le plus connu (cité par un seul manuel). Ce récit tronqué perd l'occasion de montrer comment se construit un État et rend incompréhensible toute la situation géopolitique du Proche-Orient et son évolution dans les décennies suivantes. Il en résulte l'illusion d'un problème compliqué alors que c'est une conquête coloniale comme les autres.

1947-1949 : l'histoire peut-elle être comprise sans une explication – même brève – du projet sioniste ?

Cette courte période est objet d'étude dans les deux types de programmes (général et spécialités). Logique ! Ce sont des années charnières où se jouent les destins des territoires et des peuples : en novembre 1947, le Plan de partage par l'ONU et en mai 1948, la Déclaration d'indépendance d'Israël. Tous les manuels illustrent très bien ces deux moments par de nombreuses cartes et tous avec des extraits de la Proclamation par Ben Gourion.

À deux rares exceptions, le point de vue arabe ou palestinien n'est jamais exprimé alors que côté israélien, Moshe Dayan et Ben Gourion commentent les succès militaires de cette période. Dans le Belin, une double page de photos de Capa illustre les « mythes fondateurs de l'État d'Israël », les attentats terroristes des milices juives ne sont mentionnés que dans un seul manuel (Nathan-Cote). C'est peu pour comprendre la stratégie de longue date des vainqueurs.

Un seul manuel évoque les massacres, les destructions de villages, l'expulsion d'avant le déclenchement de la 1^{re} Guerre israélo-arabe comme en avril 1948 à Deir Yassin. C'est peu pour illustrer ce que furent les violents affrontements judéo-arabes de 1947 à mai 1948 : les villages détruits, plus de 300 000 Palestiniens sur les routes de l'exode ; les milices juives ont déjà commencé le nettoyage ethnique. Les historiens maintenant le disent, pas les manuels, sauf deux (Magnard et Nathan). D'autant que gommer l'expulsion pendant cette période de guerre civile – terme utilisé une seule fois – c'est masquer ce qu'est la nature du projet sioniste mis en œuvre, et ne rendre compréhensible l'exode que par la seule guerre israélo-arabe de l'été 1948. Ce que n'est pas l'histoire !

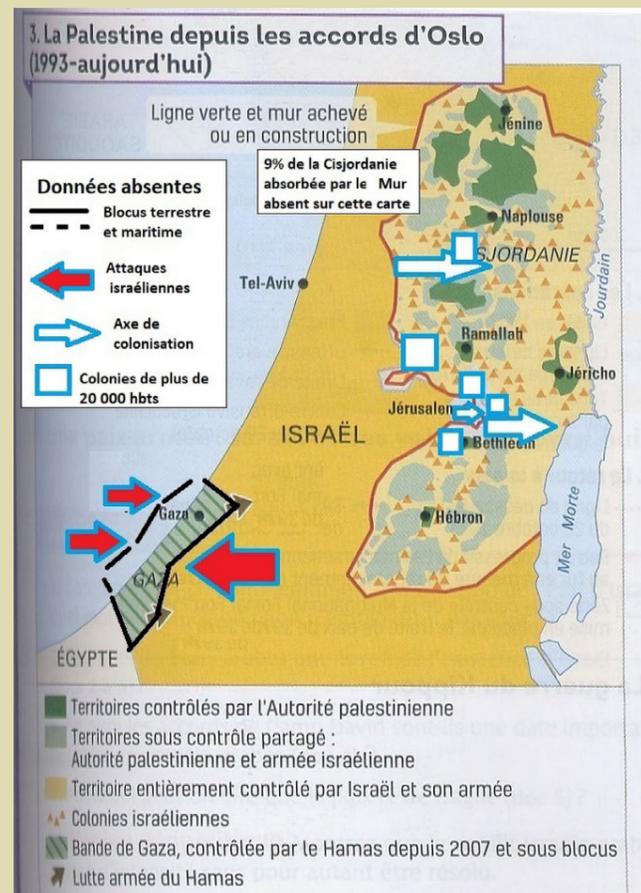
En effet, les documents, les témoignages ne manquent pas pour préciser le projet d'expulsion : dès 1937 le Comité du transfert est en place, ce que Ben Gourion explique la même année dans une lettre à son fils : « Nous devons expulser les Arabes et prendre leur place... Et si nous devons utiliser la force – pas pour déposséder les Arabes mais pour garantir nos droits à nous installer dans ces régions – alors nous avons la force à notre disposition ». Et jamais n'est cité le Plan Daleth, ni montrée la carte du projet sioniste de 1919.

L'énumération des guerres dans les divers manuels ne permet pas de comprendre la stratégie qui les explique, pour cela, il faut disposer des clés de l'idéologie qui la fonde dès le XIX^e siècle donc bien avant le génocide

Le choix des images renforce les représentations, or les réalités de l'occupation et de la colonisation ne sont quasiment pas illustrées

On connaît l'importance des images. Répétées, elles participent à la construction des connaissances, des représentations, voire des opinions.

Des 12 manuels étudiés soit la production quasi complète de l'édition scolaire française, trois séparément illustrent pleine page : un jeune Palestinien lanceur de pierre dans un mouvement très photogénique – un classique (Nathan) – l'affrontement verbal d'un soldat israélien surarmé et d'un civil palestinien (Magnard), la joie d'un père israélien et sa fille sur les épaules lors de la Déclaration d'Indépendance de l'État d'Israël



en mai 1948 par Capa (Belin). Pour le professeur, qui dispose de tous les manuels, ces 3 images côte à côte seraient intéressantes. L'élève qui ne dispose que d'un manuel verra dans deux des cas, les idées habituellement représentées : la victoire porteuse d'avenir pour le jeune État israélien, la violence palestinienne.

Celle-ci est surreprésentée par le choix d'images plus petites en appui du cours ou comme documents, souvent objet de questions aux élèves. Toujours les « lanceurs de pierre » : la résistance palestinienne se limite-t-elle à cette forme très médiatisée ? Nous savons que non ! La violence de la répression

multiforme de l'armée israélienne n'est illustrée qu'à deux reprises, en plan très rapproché et donc la minimisant : deux ou trois soldats tirant sur des Palestiniens à Hébron (les raisons de leur présence n'y sont pas précisées) ou « se protégeant » de jet de pierres dans la mosquée al Aqsa. Aucune image des bombardements de Gaza, des destructions au bulldozer de bâtiments palestiniens, hier ou aujourd'hui, des oliviers détruits, des arrestations d'enfants, des colons en action... Aucune évocation des milliers de prisonniers politiques, victimes de la violence d'État. Bien des commentaires de ces images sont faux ou imprécis, sans contexte. Est-il vrai par ailleurs que « les organisations palestiniennes continuent de mettre en avant l'image de manifestants lançant des pierres » (Belin) ? De tous les manuels, un seul illustre ce qu'est une colonie par une petite image (Belin). Les manuels sont en phase avec l'imaginaire grand public entretenu par les médias.

Aucune des cartes des divers manuels des Terminales analysés n'est exacte. Sous des apparences d'informations justes, les insuffisances sont nombreuses. Démonstration avec cette carte ci-contre, du manuel Belin, enseignement général page 161 !

Certes, le nombre des colonies saute aux yeux, le tracé rouge (ligne d'armistice et Mur) illustre bien un enfermement, le blocus de Gaza est mentionné dans la légende.

MAIS !

L'assimilation « ligne verte » et mur de séparation masque la réalité connue de l'appropriation par Israël de près de 10 % de la Cisjordanie (cf. l'extrait de carte de l'ONU), et les grandes colonies de plusieurs dizaines de milliers d'habitants ne sont pas pointées.

Israël – à lire cette carte – est menacé par les attaques du Hamas. Quid des guerres israéliennes contre la population de Gaza ? Aucun visuel ne représente la barrière monstrueuse actuelle qui enferme Gaza.

Ce croquis sera plus proche de la réalité

➤ Avec le figuré des grands axes de colonisation qui scindent la Cisjordanie en trois : un géographe connu utilise le terme de « spatioicide ». Un élève de Terminale doit comprendre le sens de ce terme.

➤ Avec les enrichissements de la légende apportés par le groupe de travail.

>>> 19

La Palestine dans les universités françaises

Véronique Bontemps est anthropologue, chargée de recherche au CNRS et spécialiste de la société palestinienne. Elle anime depuis plusieurs années le séminaire Palestine de la prestigieuse École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

I Pouvez-vous nous présenter le « séminaire Palestine » ?

V. B. : L'EHESS compte des milliers de séminaires, dont plusieurs se tiennent à l'Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman (IISMM). Il y a une vingtaine d'années, une nouvelle direction a souhaité complètement redynamiser les travaux sur les mondes arabes et musulmans. Est ainsi née l'idée de monter un séminaire focalisé sur la question palestinienne. Une initiative quasi unique dans le champ académique français.

Normalement, un séminaire ne dure qu'une ou deux années. Celui sur la Palestine s'est transformé en véritable institution, par l'engagement d'universitaires et de chercheurs tels qu'Aude Signoles, au point de se perpétuer dans le temps. Cela me paraît logique dès lors que cette question continue d'être présente au cœur de l'actualité et un sujet d'intérêt pour nombre de chercheurs.

Le séminaire Palestine est un espace de présentation des travaux existants sur ce sujet, en France comme dans les universités étrangères. Il se veut interdisciplinaire pour donner l'opportunité à une grande diversité de chercheurs d'y assister et d'intervenir : histoire, sociologie, anthropologie, littérature, sciences politiques, mais aussi acteurs culturels ou figures politiques et militantes. Quiconque peut apporter une approche originale sur la Palestine et contribuer à sa compréhension, chercheur confirmé comme jeune étudiant, est le bienvenu. Par exemple, nous collaborons désormais avec le Festival Ciné-Palestine d'Île-de-France.

Nous essayons de mettre l'accent sur les enquêtes de terrain, sans écarter les questionnements théoriques. Chaque année ou tous les deux ans, la problématique change : « Question palestinienne : quelles comparaisons possibles ? », « Frontières, circulations et inégalités », « La Palestine au prisme du colonial » ...

II Avez-vous constaté une évolution dans la recherche sur la Palestine au sein des universités françaises ?

V. B. : Lorsque j'entre dans le milieu de la recherche, au début des années 2000, il y a énormément de travaux sur la Palestine. Les années 1990 ont été riches en questionnement après le processus d'Oslo et grâce au fort intérêt politique qui entourait le Proche-Orient. Beaucoup de jeunes chercheurs se sont intéressés à la fabrication de l'État, aux modalités de négociations ou au fonctionnement d'un processus de paix, par le biais de la question palestinienne qui était un véritable laboratoire pour de nombreuses disciplines.

Toute cette émulation ne retombe pas dans les années 2000, où d'autres chercheurs vont analyser l'échec du

processus d'Oslo mais surtout la seconde *intifada* avec des problématiques sur le conflit armé, la violence, etc. Bref, il y avait une vraie équipe de chercheurs sur la Palestine et je ne me suis jamais sentie seule ou bloquée parce que je travaillais sur le terrain palestinien, au contraire. Je daterais un basculement à partir de 2013-2014. La pression sur les universitaires a commencé à être bien plus forte, et ce particulièrement après l'opération israélienne sur la bande de Gaza de l'été 2014. De nombreux chercheurs ont vu leurs travaux remis en question : s'intéresser à la question palestinienne nous rendait partisans, voire complices, du Hamas ou du Jihad islamique palestinien.

Par exemple, le séminaire Palestine était jusqu'à ces années-là une sorte de niche cachée, connu essentiellement par les universitaires. Le grand public ou les politiques ne faisaient pas attention à nous. En multipliant les partenariats à l'international, en invitant des chercheurs du monde entier, notre audience n'a cessé de croître. Soyons clairs, enseigner en France sur la Palestine n'est pas plus compliqué que d'autres conflits. Par exemple, un cours public ou une conférence universitaire sur la guerre en Syrie peuvent tout autant être pointés du doigt par des activistes ou des politiques qui ne partagent pas votre point de vue ou votre approche.

La particularité de la question palestinienne tient aux débats qui ont suivi les tentatives d'assimilation de l'antisionisme à de l'antisémitisme. Si des chercheurs et des journalistes ont démonté cette idée, et qu'elle ne semble pas faire consensus dans la société française, elle permet en tout cas d'instaurer un doute sur la possibilité d'une dérive de l'un vers l'autre, et ainsi de justifier les questionnements sur l'éthique ou les intentions cachées de celles et ceux qui s'intéressent à la Palestine. Prenons un exemple, à mes débuts, nous étions plusieurs à ne pas avoir de mal à s'identifier comme chercheurs et pro-palestinien, parce que cela renvoyait au soutien à une population opprimée et surtout à la défense du droit international. Depuis les débats autour de la manifestation interdite à Paris à l'été 2014, il est très compliqué pour un chercheur de s'affirmer comme tel tant le discours public a réussi à rendre, dans le vocabulaire commun, l'appellation « pro-palestinien » comme quelque chose de malveillant, de controversé. Le raccourci avec le soutien au Hamas est systématiquement fait par ceux qui nous dénigrent.

Ainsi, nous constatons que les chercheurs qui signent des pétitions, participent à des événements publics au sein du mouvement solidarité, sont remis en question : « sont-ils des idéologues ou des chercheurs ? Sont-ils militants ou scientifiques ? Font-ils de la recherche ou du plaidoyer contre Israël ? ».



Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur de 2017 à 2022, n'a pas caché sa volonté de « chasser » des universités les chercheurs qu'elle qualifiait d'« islamo-gauchistes ». Comment cela s'est-il traduit ?

V. B. : Il s'agissait surtout de fustiger certains champs d'études, notamment le genre, l'intersectionnalité, le post-colonialisme... Nous qui défendons le droit à des « Études palestiniennes », comme cela se fait dans les universités nord-américaines ou britanniques, étions logiquement visés.

Nous avons surtout été questionnés sur notre choix de titre : « pour-quoi ne pas également parler des Israéliens ? ». Or quiconque travaille et s'intéresse à cette question peut témoigner du fait qu'il est impossible de parler des Palestiniens sans évoquer Israël, de par les relations de dominations qui s'exercent et l'omniprésence des autorités israéliennes dans la vie des Palestiniens. Cependant, nous avons toujours revendiqué notre approche singulière et notre choix de parler de la société palestinienne dans toute sa diversité.

Dans la pratique, les propos de la ministre, tout comme ceux de Jean-Michel Blanquer ou d'Emmanuel Macron sur le sujet des « chercheurs militants », ont alimenté la suspicion à notre égard. En juin 2021, je suis conviée à organiser un débat avec la Ligue des droits de l'homme sur le campus Condorcet, à propos de la situation au Proche-Orient. Le choix des intervenants fut un véritable casse-tête : il fallait que le débat soit « équilibré ». Les universitaires invités à prendre la parole recevaient comme consigne de « rester sur un terrain scientifique ». Qu'est-ce que cela veut dire ?

Ce qui gêne en réalité, c'est l'approche coloniale. Parler de la Palestine d'abord et avant tout comme d'un enjeu colonial est le seul prisme qui permet de mêler toutes les disciplines et de voir cette question dans sa globalité. Cependant, cette approche nourrit ceux qui nous critiquent au motif que nous ne ferions que de l'idéologie, de l'opinion et

du militantisme. Nous le constatons aussi auprès de chercheurs qui craignent à faire entrer leur sujet dans le champ des études coloniales, pour ne pas se retrouver la cible de procès d'intention. Ainsi, le terme de « conflit israélo-palestinien » s'impose, et semble faire consensus, alors qu'il s'agit d'autocensure.

Après le colonialisme, c'est la notion d'apartheid comme approche de la question palestinienne qui alimente les campagnes à l'encontre des chercheurs qui utilisent ce qualificatif. Nous sommes les cibles d'insultes et de campagne visant à supprimer nos financements.

La campagne BDS progresse dans les universités anglo-saxonnes. Pourquoi ce n'est pas le cas en France ?

V. B. : Comme je l'ai expliqué, il y a d'abord la crainte des chercheurs, ou des étudiants qui aspirent à le devenir, d'être catalogués comme « militant » ou « idéologue ». Le soupçon sur vos intentions peut grandement nuire à votre carrière. Ce n'est pas l'engagement qui pose problème, mais la thématique. S'afficher comme « pro-palestinien » suscite des inquiétudes par rapport aux risques évoqués précédemment.

En 2015, lors d'une collaboration avec l'Association des universitaires pour le respect du droit international en Palestine (AURDIP), le séminaire Palestine a invité Richard Falk, rapporteur spécial des Nations unies sur les droits de l'homme dans les Territoires occupés. Alors que nous travaillons toutes les semaines dans ces locaux, nous avons dû multiplier les entretiens, les échanges avec la direction, et pondre une présentation très édulcorée pour obtenir le prêt d'une salle. Comment imaginer une dynamique BDS dans un tel contexte ?

Propos recueillis par Thomas Vescovi

Retrouvez le programme annuel et les événements du séminaire Palestine sur la page Facebook : IISMM – Séminaire Palestine.

L'éducation et l'apprentissage du français en Palestine

Faestine Rusrus, directrice du département de français à l'université Al-Aqsa de Gaza, revient sur l'enseignement du français dans la bande de Gaza (et en Cisjordanie) où, malgré le blocus, la francophonie continue de se développer.

L'enseignement est très important pour les familles palestiniennes où plus de 95 % des enfants sont inscrits dans les écoles publiques, ou de l'ONU. Les familles sont toujours prêtes à sacrifier leurs besoins essentiels pour envoyer leurs enfants dans les écoles ou les universités afin qu'ils puissent poursuivre leurs études, et même les envoyer à l'étranger étudier les spécialités qui n'existent pas dans les universités de la bande de Gaza, ou pour faire un master et un doctorat.

Le système éducatif palestinien est récent par rapport aux pays voisins, en raison de l'occupation israélienne qui a pour

objectif de nuire à la scolarité des Palestiniens par les barages, les checkpoints, la détention des écoliers et des jeunes en Cisjordanie ; par la destruction d'écoles pendant les attaques dans la bande de Gaza, sans oublier le siège que l'occupation israélienne impose depuis plus de 14 ans, ce qui a des impacts négatifs dans tous les domaines : éducatif, économique, politique et social. Une majorité d'enfants sont inscrits dans les écoles publiques ou celles, gratuites, de l'UNRWA. Une part considérable des habitants de Gaza sont fonctionnaires et se confrontent à la réduction des budgets imposée par l'Autorité palestinienne.

Malgré les défis continus auxquels le système éducatif

palestinien doit faire face, le nombre d'écoles du secteur public continue à augmenter, grâce aux efforts du ministère de l'Éducation, ou de l'UNRWA, avec la restauration des anciennes écoles, le recrutement d'un grand nombre de professeurs qualifiés pour garantir le processus éducatif, et le développement d'un cursus adapté qui reflète l'identité, les besoins et les exigences du peuple palestinien.

Les obstacles n'ont pas empêché le peuple palestinien de poursuivre son ouverture et son développement. Et on peut noter l'augmentation du nombre d'étudiants inscrits dans les différents établissements d'enseignement supérieur, et de ceux inscrits en Master ou Doctorat en Palestine ou à l'étranger.

Le fonctionnement du système éducatif

Le ministère de l'Éducation palestinien prend en charge le suivi des écoles publiques, privées, et les écoles de l'UNRWA. Le parcours scolaire est divisé en plusieurs phases.

La première concerne les jardins d'enfants de 4-5 ans. Elle se déroule dans des établissements privés, suivis directement par le ministère de l'Éducation.

La deuxième est l'éducation obligatoire qui commence à l'âge de cinq ans et dure dix ans. L'élève arrive alors en dixième. Les élèves ont le choix entre les écoles publiques ou les écoles dirigées par l'UNRWA.

La troisième phase est le secondaire, sur deux ans, où les étudiants se préparent pour passer le bac (général ou professionnel). Cette phase se déroule uniquement dans les lycées publics, car la responsabilité de l'UNRWA s'arrête en neuvième.

La dernière phase est l'enseignement supérieur, où l'étudiant choisit le collège ou l'université qui lui convient en fonction de sa moyenne générale au bac.

L'enseignement du français en Palestine

La Palestine est connue comme pays anglophone. L'anglais est la première langue étrangère enseignée depuis l'époque du mandat Britannique après la première guerre mondiale et la chute de l'empire Ottoman. Depuis 1994, le ministère de l'Éducation palestinien a pris en charge le développement du système éducatif en commençant par l'élaboration d'un cursus



palestinien. Auparavant, le cursus égyptien était enseigné dans la bande de Gaza, et le cursus jordanien en Cisjordanie.

Le ministère a alors pris une décision favorable à l'enseignement du français compte tenu des relations politiques fortes entre la France et l'Autorité palestinienne à l'époque ; ces relations datent du XIX^e siècle, depuis la mise en place d'un Consulat par la France en 1843 pour approfondir les relations politiques avec l'empire Ottoman. À cette époque, le français était la deuxième langue en Palestine. C'était la langue de l'administration, enseignée dans plusieurs écoles et orphelinats selon des documents officiels trouvés aux archives du Consulat. Le français était la langue étrangère la plus parlée jusqu'à la fin de l'empire Ottoman.

En 1995, le ministère de l'Éducation a commencé à promouvoir l'enseignement du français dans quelques écoles, dites écoles d'excellence avec pour objectif la diffusion de la langue française dans les territoires palestiniens. Est venue ensuite la décision d'inaugurer des départements de français à l'université An-Najah de Naplouse et à l'Université Al-Aqsa de Gaza pour former des futurs professeurs de français et répondre à l'augmentation du nombre d'écoles qui enseignaient en Cisjordanie et à Gaza.

Le département de français de l'Université Al-Aqsa de Gaza :

Créé en 2000, en coopération avec le Consulat général de France à Jérusalem, le département de français est reconnu et se distingue parmi les départements de l'Université Al-Aqsa. Depuis sa création il présentait une licence en cinq ans pour former des professeurs. En 2006, la licence est passée à quatre ans, et l'équipe a pris en charge la gestion du département, puis l'inauguration du centre de ressources francophone qui a permis aux étudiants de s'autoformer, d'accéder à des ressources variées sur les sites internet, et de faire des recherches pour améliorer leur niveau linguistique et culturel.

Le département de français a connu un grand succès dès son inauguration, ce qui a attiré beaucoup de Palestiniens venus découvrir cette nouvelle langue, cela reflète l'intérêt que les jeunes portent à la langue française qui représente pour eux une fenêtre vers un nouveau monde. En plus, cet apprentissage pourra sans doute permettre l'accès à des postes dans des associations internationales telles que Médecins sans frontières et Médecins du monde.

Plusieurs promotions ont étudié au département de français, et beaucoup de diplômés ont travaillé dans des domaines variés soit dans la bande de Gaza, où ils ont réussi à poursuivre leurs études supérieures, soit en France ou dans des pays francophones. Aujourd'hui, parmi les anciens étudiants, certains enseignent le français dans des écoles privées ou publiques, voire au sein de centres privés pour des cours particuliers. Nous en avons aussi qui travaillent comme traducteurs dans des organisations internationales comme Médecins sans frontières ou le Secours islamique de France, mais aussi comme accompagnateurs pour des journalistes ou délégations de passage à Gaza.

Des étudiants s'intéressent aussi au journalisme et essaient via des radios ou journaux nationaux de s'exprimer en français pour partager leur quotidien et leurs sentiments avec des

francophones. Ils le font aussi sur les réseaux sociaux. Enfin, quelques étudiants ont investi la culture, notamment le théâtre, la littérature ou la poésie, et ont même gagné des prix.

Les violations israéliennes du droit à l'éducation

Le Centre palestinien national des renseignements recense pour l'année 2021 de nombreuses violations du droit à l'éducation par Israël. Parmi les plus graves, la mort de quinze élèves et d'un professeur, tandis que 3 450 élèves et 70 professeurs ou fonctionnaires de l'éducation ont été blessés par l'armée israélienne ou des colons. Nous recensons des dizaines d'élèves ou de professeurs prisonniers. Dix écoles sont sous la menace d'un avis de démolition. Régulièrement, l'occupation impose des

mesures qui entravent le processus éducatif et font perdre du temps : fermeture des points de contrôle ou de zones sur ordre militaire, attaque ou incursion dans des écoles. 5 781 séances de cours ont ainsi été perturbées.

Tout ce que les Palestiniens doivent affronter sur le chemin de l'école, ne fait que les rendre plus volontaires et plus ambitieux pour réaliser leurs rêves et construire leur patrie, parce qu'ils sont conscients que l'armée israélienne et les colons cherchent à rendre leur vie et leur quotidien impossibles. La seule réponse à toutes ces provocations c'est de résister et poursuivre le chemin. L'éducation est la seule arme que les Palestiniens possèdent face à l'occupation qui veut les enfoncer dans l'ignorance. ■

Faestine Rusrus

L'université : un phare de la résistance palestinienne

S'il est un point sur lequel les Palestiniens ont porté leur attention et déployé leurs forces depuis les débuts de leur confrontation à l'idéologie sioniste, c'est l'éducation.

A plusieurs reprises notre collègue Nabil El-Haggar a souligné que l'enfant palestinien était sans doute le seul au monde à se lever à 4 heures du matin pour aller à l'école. Récemment, lors de la dernière agression israélienne sur Gaza, on a retenu la photo d'une fillette de 13 ans donnant des cours sous une tente à des enfants de son quartier pour pallier la destruction de leur école. Les Palestiniens ont très vite compris l'efficacité de cette clé de l'indépendance que représentent l'apprentissage scolaire et son développement au collège et à l'université. Une véritable lutte, le droit à l'éducation étant constamment contesté par l'occupant, souvent de façon brutale ou sournoise.

Les universités palestiniennes sont un peu le fleuron de cette bataille. Avec 13 institutions réparties sur la Cisjordanie et Gaza, elles dispensent un enseignement de haute qualité malgré les limites imposées par l'occupation et son cortège d'exactions. Leurs créations et leurs mises en place, dès les années soixante-dix, ont donné lieu à de rudes affrontements face à l'acharnement de l'occupant opposé au développement intellectuel des Palestiniens. À ce titre, pour ceux qui lisent l'anglais, l'émouvant témoignage de Gabi Baramki, l'un des fondateurs de BirZeit, donne la mesure du combat. Il est regrettable que son livre, *Peaceful Resistance : how to build a university under occupation*, n'ait pas été traduit en français.

La coopération entre universités européennes et palestiniennes s'est manifestée d'abord via l'octroi de bourses permettant aux étudiants palestiniens de parfaire leur formation aux niveaux master et doctorat. Une coopération plutôt discrète, basée sur des individualités, pas forcément bien vue par

les autorités de tutelle. Elle s'est exprimée au travers du programme « PEACE » de l'UNESCO, point de rencontre entre une douzaine d'universités européennes et leurs homologues palestiniennes. En France, un regroupement d'universitaires engagés pour la défense du droit à l'éducation s'est constitué autour du CICUP⁽¹⁾, une association qui a œuvré dans ce domaine avec succès jusqu'à ces toutes dernières années.

Cet engagement a débouché sur la constitution d'une génération de jeunes enseignants-chercheurs prêts à en découdre pour démontrer leurs capacités et doter leurs universités d'une reconnaissance internationale. Ce propos s'illustre par un exemple que nous connaissons bien, touchant à notre domaine : la physique à l'Université An-Najah de Naplouse.

D'une école créée en 1918, devenue institut de formation à l'enseignement en 1965, An Najah est transformée en une université nationale en 1977 avec deux facultés : sciences et arts. Elle s'étend maintenant sur 4 campus. L'ancien campus concerne les humanités. Le nouveau campus concerne les sciences (facultés et centres de recherche), avec la faculté de médecine et sciences de la santé (médecine, pharmacie, optométrie, soins de santé, laboratoire d'analyses médicales), la faculté d'agriculture et de sciences vétérinaires, la faculté des sciences de l'ingénieur et de l'information (physique, chimie, biotechnologie et mathématiques). Elle comprend également un collège de technologie : le collège technique Hisham Hijawi. À Kadoorie se trouve la faculté d'agriculture. Un hôpital très avancé a été créé en 2013. L'université dispose aussi d'un centre multimédia, d'un canal de radiodiffusion et d'une chaîne de télévision. Le département de physique a été créé en 1980 avec

un soutien très important de l'université Paris-Sud (Orsay), du CERN, du LAL⁽²⁾ et de SESAME⁽³⁾. Il comporte maintenant 6 professeurs, 12 assistants ou professeurs associés, tous palestiniens d'origine dont 3 docteurs formés en France. Les autres ont reçu leur formation aux États-Unis, en Europe (Italie) et en Turquie. Ils enseignent à 200 étudiant(e)s en licence, 20 en master et 4 en thèse avec une majorité de jeunes femmes. Plusieurs professeurs, présents depuis la création, atteignent l'âge de la retraite, il va donc falloir assurer la relève.

Les efforts déployés ces dernières années ont abouti à l'obtention récente d'un accord d'association avec le CERN au niveau de l'expérience « ATLAS », en coopération avec le LAL. Une reconnaissance importante au niveau international. En parallèle, une « École d'hiver des hautes énergies en Palestine » a été créée en 2016. Elle s'adresse à la fois aux étudiants palestiniens de physique et à un large public via des conférences de vulgarisation. Ce souci de contact avec le public se manifeste aussi par l'installation d'un télescope, don de l'université Al-Aqsa de Gaza, qui, en l'absence de spécialiste pour l'instant, bénéficie aux lycéens et aux personnes intéressées au travers d'observations et d'expériences.

Cet exemple du développement de la physique à An-Najah montre une évolution remarquable sur moins d'un demi-siècle. Elle se double d'un constat surprenant : l'intérêt des jeunes femmes pour cette discipline et leur excellence dans leur apprentissage de cette science.

Nous nous sommes bornés à évoquer un domaine pour lequel nous pouvons fonder notre réflexion sur des observations directes. Il faut souligner que cette dynamique est présente dans beaucoup d'autres secteurs, comme la médecine, et dans l'ensemble des universités palestiniennes, y compris celles de Gaza malgré le blocus totalement illégal imposé à cette bande de terre. Il est essentiel de reconnaître le succès de cette « résistance pacifique » des Palestiniens, le germe d'un futur de liberté dès que justice leur sera rendue. ■

Roland Lombard, ex-président du CICUP
Ahmed Bassalat, Ass. Prof. An-Najah

(1) CICUP : Collectif Interuniversitaire pour la Coopération avec les Universités Palestiniennes. (2) LAL : Laboratoire de l'Accélérateur Linéaire (Orsay). (3) SESAME : accélérateur utilisant le rayonnement synchrotron pour l'étude des matériaux installé en Jordanie.

14 >>>

Ce que l'on aimerait pouvoir trouver dans les livres scolaires

« Avant et après, une image vaut mille mots. Après avoir détruit le village, les Juifs israéliens ont planté des arbres pour cacher le crime. » À de nombreux endroits, comme à Saffuriyya (Israël), après avoir détruit le village palestinien, les Juifs israéliens – avec l'aide du FNJ – ont planté des arbres pour faire oublier l'histoire.

<https://www.palestineremembered.com/Nazareth/Saffuriyya/Picture10939.html>



Avant la Nakba



Le site de Saffuriyya en 2016

Au nord de Nazareth, un gros bourg de 5 000 habitants tombé aux mains des soldats israéliens à la mi-juillet 1948. Les 400 qui restaient ont été expulsées.

Les autres avaient fui vers Nazareth ou les camps de réfugiés au Liban. Le terrain devenu « zone militaire fermée » a été interdit aux Palestiniens. Puis ce fut application la loi des « présents-absents » qui a permis que la terre « vacante » revienne à l'État.

Le site est couvert par une forêt de pins plantée par le Fonds national juif, pour « masquer le crime initial ». Seuls témoins, la forteresse de Zahir al-'Umar se dresse toujours au sommet de la colline et un mausolée a été transformé en synagogue. À côté se trouve un cimetière israélien récent. La forêt est lotie de pavillons d'une population aisée d'Israéliens juifs. Au premier plan, les restes du cimetière musulman dégagés des broussailles par une association de Palestiniens d'Israël. Entretenir la mémoire de la Nakba est une forme de résistance.

« Le système scolaire parle des autochtones comme d'une minorité vivant sur une terre essentiellement vide »

Yaara Benger Alaluf est coordinatrice du département éducation de l'ONG Zochrot. Cette organisation œuvre pour informer la société juive israélienne de la Nakba et du sort des réfugiés palestiniens.

I Pouvez-vous présenter le système scolaire israélien ?

Y. B. A. : C'est un système séparé entre trois secteurs distincts : arabe, juif non religieux, juif religieux. Au sein des écoles juives religieuses, le programme diffère par la réduction du nombre d'heures de cours des matières profanes, et donc de l'histoire, au profit de l'enseignement religieux.

Comment l'histoire est-elle enseignée dans les écoles juives non religieuses ?

Y. B. A. : Les écoles religieuses mises à part, il faut reconnaître une cohérence lorsqu'on lit le programme officiel : aucune période n'est écartée. La chronologie débute à l'antiquité pour terminer sur des enjeux plus contemporains, centrée autour de l'histoire juive. Le problème réside dans la manière de développer les leçons en classe.

Par exemple au lycée, les enseignants abordent l'installation de communautés juives en Palestine dans l'entre-deux-guerres, c'est-à-dire pendant les années 1920 et 1930. Une activité fait travailler les élèves autour de la déclaration Balfour, de 1917, qui reconnaît pour la première fois le droit aux populations juives de fonder un foyer national en Palestine. Ce travail vise à justifier la légitimité du projet sioniste et de la construction de l'État sur cette terre. La quasi-absence, dans le texte de Balfour, de considération pour les populations arabes, pourtant

majoritaires, est instrumentalisée par le système scolaire pour ne parler des autochtones que comme une minorité vivant sur une terre essentiellement vide. Par ailleurs, cette « minorité » est essentiellement perçue comme un groupe religieux, n'ayant ni sentiment patriotique, ni identité nationale. Cette vision très orientaliste se retrouve dans de nombreux points du programme.

Les enseignants sont également invités à questionner l'origine de la déclaration Balfour. Si nous ne savons pas ce qui se passe lorsque la porte de la classe est fermée et que l'enseignant peut échanger avec ses élèves, les activités mises au programme écartent complètement les enjeux coloniaux ou impérialistes de la part des Britanniques. Balfour aurait simplement voulu être reconnaissant envers le mouvement sioniste qui aurait œuvré en faveur de son pays pendant la Première guerre mondiale.

I Le même programme est-il imposé dans les écoles arabes ?

Y. B. A. : Les programmes ont des similitudes, mais avec l'ajout d'éléments tirés d'une histoire plus arabo-islamique, autour de Saladin par exemple. Concernant leur propre histoire, en tant que Palestiniens d'Israël, ils entendent parler d'eux sous l'ère ottomane puis réapparaissent en tant que citoyens israéliens. Que s'est-il passé entre-temps ?

Naturellement, l'école ne peut pas faire l'impasse sur 1948. L'enseignement de la première guerre israélo-arabe tourne autour de trois mythes, que les Nouveaux historiens israéliens ont pourtant battus en brèche depuis les années 1990. D'abord, l'idée d'un remake de David contre Goliath, où le jeune État d'Israël faisant face aux armées de plusieurs États. En réalité, dès le début de la guerre, les troupes sionistes peuvent compter sur au moins 40 000 soldats, tandis que les groupes armés palestiniens regroupaient, en tout et pour tout, 10 000 combattants mal entraînés et faiblement équipés. Lorsqu'en mai 1948 les pays arabes s'en mêlent, Israël bénéficie toujours, dans les faits, d'un rapport de force favorable de par son équipement militaire et ses ressources. Ensuite, les combattants juifs se seraient contentés de se défendre face aux offensives arabes : sauf que les troupes sionistes ont conquis bien plus de terre que ce que prévoyait le plan de partition de l'ONU, et pas seulement par des actions défensives, mais bien par des attaques, des expulsions et le dépeuplement de plus de 500 villages. Enfin, les Palestiniens n'ont été expulsés qu'à la marge, la plupart d'entre eux auraient fui à l'appel de leurs dirigeants : ce qui est complètement faux, au moins 70 % des Palestiniens ont quitté leurs maisons en 1948 du fait de violence directe exercée à leur rencontre. Rappelons que peu importe la manière dont les Palestiniens se sont retrouvés en



Séance de formation des enseignants autour d'ateliers thématiques

exil, rien ne justifie qu'ils soient empêchés de retourner sur leur terre. Pour mesurer la prégnance de ces mythes dans le récit national israélien, et les moyens mis en œuvre pour les défendre, il faut jeter un œil à la page Wikipédia en hébreu de la guerre de 1948, c'est stupéfiant.

Comment les enseignants israéliens peuvent-ils accepter de transmettre ces mensonges historiques à leurs élèves, alors même que les historiens ont depuis des décennies remis en question le récit national sioniste ?

Y. B. A. : L'ignorance ? La question mérite d'être posée : connaissent-ils l'ensemble de ces études critiques ? Pour certains, ce doit aussi être une part de crainte face aux réactions de leurs élèves ou des familles. Ce qui est étrange, c'est qu'au moment du vote de la « Loi Nakba » en 2011, qui était en fait un amendement au budget d'État visant à retirer les subventions aux associations participant à des commémorations le jour de la fête nationale, le terme est entré dans le langage courant. Dans de nombreux médias, des débats ont eu lieu sur l'histoire de 1948 et ce que signifie « Nakba » pour les Palestiniens.

Il me semble que cette séquence politique a permis de fissurer le récit national, dès lors qu'un terme censé être proscrit se normalise auprès du grand public.

Cependant, la réponse des autorités a été de dire : la Nakba est une réalité, mais elle ne s'est pas passée comme les Palestiniens le prétendent et s'ils avaient pu, ils nous auraient expulsés. Voire : les troupes juives ont été contraintes d'agir ainsi compte tenu du contexte de l'époque et pour créer l'État juif, si c'était à refaire on le referait. À bien des égards, je pense que les enseignants ont intériorisé ce discours, ils l'ont accepté, de force ou de gré.

Dès lors, qu'est-ce qu'un enfant juif israélien apprend de l'histoire des Palestiniens pendant son cursus scolaire ?

Y. B. A. : Un narratif schizophrénique. On ne parle pas officiellement des Palestiniens, mais ils sont en fait omniprésents : la colonisation

sioniste se serait faite sur une terre vide, mais les populations juives auraient fait face à des révoltes arabes. Si la terre est vide et habitée uniquement par une petite minorité religieuse, qui sont ces révoltés ? Et surtout, pourquoi se révoltent-ils ?

I Que fait Zochrot pour changer cela ?

Y. B. A. : Contrairement à certaines ONG, comme Breaking the Silence, qui ont pu intervenir dans des écoles, notre organisation est persona non grata auprès du ministère de l'Éducation car considérée comme trop radicale.

À côté de nos activités traditionnelles d'information et de mise en patrimoine des ruines des villages palestiniens de 1948, nous développons des outils destinés aux enseignants pour corriger leur manière de parler de la Nakba. Un dispositif de formation pour les professeurs a aussi été mis en place, autour d'ateliers thématiques.

Face à des enseignants qui nous expliquent que le programme est trop chargé et qu'ils n'ont pas le temps d'aborder toutes ces questions, nous avons mis en place un guide « Comment dit-on Nakba en hébreu ? », qui leur propose de modifier certaines de leurs activités pour nourrir la réflexion. Par exemple, sur Balfour ou les violences arabes des années 1930, nous proposons l'étude de certains documents, l'ajout de certaines questions à des activités proposées par le programme.

Récemment, nous avons mis en place le même type de guide mais destiné aux enseignants en littérature pour discuter du parcours de certains auteurs, prendre le temps de s'arrêter sur des allusions à la population arabe dans des œuvres étudiées en classe. Nous essayons d'introduire des questionnements là où d'habitude les enseignants ont tendance à mettre ces points de côté pour éviter d'entrer dans des problématiques conflictuelles.

Sauf qu'en agissant ainsi, les écoles ne poussent pas à l'esprit critique ou à la formation de culture politique chez les élèves, bien au contraire.

Propos recueillis par Thomas Vescovi



Action militante pour repérer et mentionner la présence de ruines de villages palestiniens

Enseigner la *Nakba* dans les écoles mixtes israélo-palestiniennes

Censées incarner des espaces de dialogue et de paix, les écoles bilingues israéliennes questionnent par la manière dont l'histoire y est enseignée. Les rapports de domination ne restent pas à la porte de l'école.

Aujourd'hui doctorante en science politique à l'Université libre de Bruxelles, j'ai eu l'opportunité lors de mon master à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence d'étudier l'enseignement de la *Nakba* dans les écoles bilingues israéliennes, dites « pour la paix » pour le comparer à l'enseignement de la guerre d'Algérie dans les écoles françaises. Toutes proportions gardées, plusieurs similitudes sont apparues : important processus de cadrage opéré en amont pour sélectionner les « bons témoins » et les « bons enseignants », lecture dépolitisée des guerres coloniales-décoloniales au profit du recours constant aux registres émotionnels et aux histoires personnelles ainsi qu'une négociation permanente entre les enseignants pour savoir jusqu'où ils pouvaient ou devaient aller dans leurs explications.

Israël et ses écoles mixtes

Depuis 1953, la loi israélienne sur l'éducation publique entérine l'existence de systèmes éducatifs distincts entre le secteur religieux et laïc, privé et public, mais ne reconnaît pas officiellement le système éducatif arabo-palestinien. Celui-ci fonctionne comme un organe séparé, subordonné et souvent discriminé au sein du système éducatif public. La plupart des élèves palestiniens et juifs israéliens poursuivent donc des cursus scolaires distincts jusqu'à leur entrée à l'université.

Or, si d'un côté les programmes palestiniens sont vidés de tout contenu politique, les écoles juives israéliennes représentent quant à elles des lieux privilégiés de transmission de l'idéologie sioniste. En outre, pour l'État israélien, l'école est un moyen de renforcer l'identité de la majorité juive et de contrôler celle de la minorité palestinienne. C'est dans ce contexte qu'en 1984, la première école primaire bilingue arabe-hébreu ouvre ses portes au sein du village mixte israélo-palestinien de Neve Shalom/Wahat al-Salam, situé sur la colline d'Ayalon entre Tel-Aviv et Jérusalem.

S'inspirant de ce modèle, le Palestinien Amine Khalaf et l'Israélien Lee Gordon créent, entre 1998 et 2015, le réseau d'écoles « *Yad be Yad* » (Main dans la main) et ouvrent progressivement six antennes à Jérusalem, Haïfa, Wadi Ara, Kfar Saba, Jaffa et en Galilée. Ces structures sont

reconnues par l'État et supervisées par le ministère de l'Éducation nationale mais restent néanmoins « non formelles », c'est-à-dire qu'elles sortent du cadre public habituel.

Les établissements proposent les deux programmes officiels (juif israélien et palestinien) auxquels s'ajoutent des programmes développés en interne par l'école, essentiellement en langues, histoire et éducation civique. Ainsi, dans le contexte ultranationaliste et clivé de la société israélienne – où le système scolaire est ségrégué en fonction du groupe national d'appartenance des familles (palestiniennes, juive...) –, ces établissements scolaires mixtes où enfants et enseignants, palestiniens et juifs se côtoient, incarnent des lieux d'espoirs.

Les écoles bilingues ont mis en place des dispositifs intitulés « Apprendre l'histoire de l'autre » permettant à un binôme d'enseignant (un Israélien et un Palestinien) d'enseigner simultanément l'histoire juive du Jour de l'indépendance et l'histoire de la *Nakba*. Malgré la volonté théorique de créer un modèle précurseur de « vivre ensemble » et d'enseignement mixte, ces écoles ne produisent pas de récit alternatif à proprement parler mais proposent plutôt de mettre côte à côte le récit hégémonique juif israélien et le récit palestinien, les présentant sur un pied d'égalité.

Les travaux des Nouveaux historiens israéliens qui permettraient d'apporter une vision plus complexe et critique des rapports de domination qui structurent le système colonial israélien ne sont jamais évoqués. Ces écoles souvent présentées comme des « bulles de paix » en dehors du conflit, sont en réalité intrinsèquement structurées par celui-ci et restent fortement ancrées dans les rapports de force qui structurent les relations entre citoyens juifs israéliens et palestiniens en Israël.

Normalisation et identité

Pour les enseignants, exercer dans une telle école relève d'un choix, et d'une volonté de participer à un espace de rencontre unique entre Israéliens et Palestiniens. Cependant, les perspectives et les attentes diffèrent. Pour les professeurs palestiniens d'Israël, si la crainte d'être accusés de normalisation est permanente, ils appréhendent d'abord cette expérience professionnelle comme un

moyen de défendre leur identité, de parler librement de leur vision de l'histoire, et de débattre. Dans un pays où l'État s'engage à effacer des manuels scolaires toute mention du terme « *Nakba* », pouvoir en tant qu'enseignant palestinien employer ce terme avec ses élèves, et l'expliquer, donne le sentiment de défier le système, de repousser les limites imposées, d'exercer sans se renier. Certains y voient aussi un moyen de former la future génération dans une logique d'*empowerment* (de responsabilisation) ^{NDLR}.

Les enseignants juifs israéliens sont à l'image du panorama traditionnel des gauches israéliennes, allant des sionistes réservistes de l'armée, aux Refuzniks antisionistes. Pour eux, l'engagement dans une telle école vise surtout à quitter un système qu'ils jugent, à quelques nuances près, trop nationaliste ou gangrené par le racisme. Ils espèrent œuvrer à la transformation de la société israélienne en soutenant cet espace de dialogue auprès de la hiérarchie car même si ces écoles bénéficient d'une large autonomie, elles restent dépendantes du ministère de l'Éducation, et reçoivent dans ce cadre, plus régulièrement qu'à l'ordinaire, des visites d'inspection. Le paradoxe de ces écoles qui se veulent mixtes est notamment visible dans les positions d'autorités majoritairement occupées par des juifs israéliens faisant plutôt de ces écoles des établissements juifs israéliens accueillant dans de meilleures conditions qu'ailleurs des Palestiniens plutôt que des écoles mixtes à proprement parler.

La question de la convergence des récits

L'obligation de rendre des comptes au ministère contraint les enseignants à redéfinir constamment les frontières de ces écoles alternatives. La manière dont le système scolaire enseigne l'histoire de 1948 doit aussi être présentée, et la fête nationale officiellement célébrée. Ainsi, des enseignants juifs israéliens se retrouvent à devoir adopter le rôle de porte-parole d'un récit national auquel ils ne croient pas, mais qu'il convient de mettre dans la balance face à la *Nakba*.

Pour parvenir à un tel jeu d'équilibriste, les enseignants négocient régulièrement leur manière d'approcher ces sujets, de se répartir les rôles et de questionner le choix des termes employés. À cela s'ajoute le rôle des témoins qui permettent d'opposer des récits : au Palestinien réfugié de 1948 s'oppose le juif rescapé de la Shoah venu trouver refuge en Israël. La dépolitisation est totale, au profit de l'émotionnel : les élèves juifs sont invités à faire preuve d'empathie envers leurs camarades palestiniens, et ces derniers doivent faire de même et comprendre la nécessité de célébrer la création d'Israël. *Quid* du colonialisme

de peuplement ? Des massacres de 1948 ? Des rapports de force internationaux ?

Lors de mon enquête, j'ai pu constater que la majorité des enfants juifs israéliens a quitté les écoles mixtes après l'école primaire. En effet, les parents, issus d'une élite militante intellectuelle souhaitent surtout faire vivre temporairement à leurs enfants une autre réalité mais à partir du collège, lorsque les choses deviennent « sérieuses », ces familles privilégient le retour de leurs enfants dans le système traditionnel, et notamment au sein d'écoles prestigieuses. À l'inverse, pour les familles palestiniennes représentant plutôt une élite économique bourgeoise, ces écoles incarnent la possibilité d'une ascension sociale sans pour autant renier leur histoire.

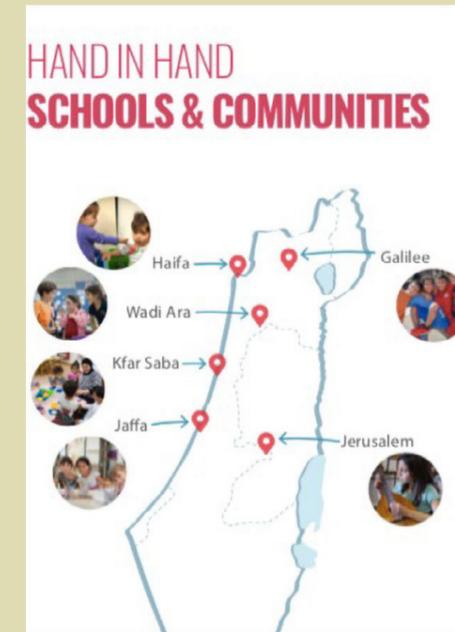
Le prix de la paix ?

Si ces écoles promeuvent la paix et la tolérance, le bilinguisme n'est pas entièrement partagé. Les enseignants palestiniens maîtrisent tous l'arabe et l'hébreu quand une petite minorité de professeurs juifs parlent la langue de leurs collègues. Ainsi, l'essentiel du travail de traduction, de fabrication d'outils collaboratifs et pédagogiques, revient aux Palestiniens. Par ailleurs, ces écoles bilingues ont très souvent été instrumentalisées par l'État hébreu qui tente d'en faire une vitrine de sa démocratie à l'international occultant ainsi la violence de son système colonial, des visites sont très souvent organisées pour des représentants et touristes étrangers.

Au sein de ces établissements, les questionnements politiques, tels que la manière de parvenir à la justice et à la paix se retrouvent constamment relégués à la périphérie du cadre prévu. La *Nakba* est présentée comme une histoire palestinienne, dont la responsabilité serait encore débattue. Le projet de ces écoles repose davantage sur la possibilité de mettre côte-à-côte des visions politiques différentes sans que jamais celles-ci ne soient questionnées ni

remises en question. Malgré la volonté manifeste de proposer des initiatives innovantes, les écoles bilingues sont donc dans l'incapacité de s'extraire des schémas dominants qui structurent la société israélienne. Elles restent cependant considérées, dans le contexte israélien, comme radicales et doivent régulièrement faire face à plusieurs menaces et attaques comme en 2014 et 2020 lorsque l'école Max Rayne *Yad be Yad* et l'école de Neve Shalom/Wahat al-Salam ont été visées par des incendies criminels perpétrés par des groupuscules d'extrême droite. ■

Lamia Mellal



Lamia Mellal

Apprendre la musique et affirmer son identité...

Le projet d'Al Kamandjâti a 20 ans. Tout commence en 2002 à Angers avec la création de l'association Al Kamandjâti (le violoniste). Quatre ans plus tôt, Ramzi Aburedwan, altiste débutant de 18 ans, avait débarqué au Conservatoire à rayonnement régional pour un parcours complet de 7 ans, avec une bourse du consulat général de France à Jérusalem. Sans relâche depuis son arrivée, il a raconté la Palestine. Et surtout, il a embarqué de plus en plus de monde dans son rêve, y compris des professeurs du conservatoire : offrir aux enfants de son pays la possibilité de vivre le même épanouissement que lui, grâce à la musique. Et la mobilisation a été telle que, dès 2005, la première école de musique était inaugurée à Ramallah. La même année, médaille d'or du Conservatoire en poche, Ramzi rentrait en Palestine.

Vingt ans plus tard, sept écoles fonctionnent : à Ramallah, Jénine et Deir Ghassana, ainsi que dans quatre camps de réfugiés, en Palestine (Qalandia et Jalazon) et au Liban (Chatila et Bourj El-Barajneh). Elles accueillent près de 500 enfants : initiation musicale pour les plus jeunes puis, rapidement, apprentissage d'un instrument. Les élèves suivent également des classes de sol-fège, d'orchestre, ou de chorale. Aujourd'hui, les enseignants sont essentiellement palestiniens. Pour une bonne part, ce sont d'anciens élèves. Ils ont remplacé progressivement les musiciens européens ou américains du début. Plusieurs sont venus en France dans différents conservatoires (Angers, Bordeaux, Toulouse...) pour devenir professeurs ou concertistes. L'association a réussi à créer un environnement où apprentissage, jeu et expression sont intrinsèquement liés. Une réponse adaptée aux besoins des enfants qui ont souvent rencontré des épisodes de violence traumatisants.

Une anecdote, extraite du livre *Le Pouvoir de la musique, une enfance entre pierres et violon en Palestine* de Sandy Tolan⁽¹⁾, rend compte des bienfaits de cet apprentissage. Un soir de 2008, le van qui ramenait d'un concert des enfants de l'école de musiques, est stoppé à un *checkpoint* volant. L'un des soldats, voyant l'étui à violon de Alá – 10 ans, exige qu'elle joue devant lui. Quelle attitude adopter face à cette injonction incongrue ? S'exécuter, afin de sortir rapidement de cette situation banalement humiliante ? Tolan raconte : « À cet instant, au poste de contrôle volant, Alá sortit calmement son violon, le plaça sous son menton, se leva et se mit à jouer. [...] La regardant intensément depuis l'intérieur du van, Rasha sentit monter la fierté chez sa petite sœur, qui jouait sans s'inquiéter. Ils prétendent que nous n'avons aucune identité, mais Alá était en train de leur prouver qu'ils avaient tort. [...] Désormais, Alá, Rasha et d'autres enfants

d'Al Kamandjâti portaient leur musique comme on porte une armure, elle les protégeait des soldats ».

Dès 2010, un programme d'éducation musicale est proposé aux écoles publiques et à celles de l'UNRWA. Plus de 900 enfants le suivent chaque année. Ce programme s'appuie sur des outils pédagogiques conçus par l'équipe académique de l'association, en collaboration avec plusieurs experts de l'apprentissage en milieu scolaire. En parallèle, Al Kamandjâti organise régulièrement concerts et manifestations dans les villes, les camps de réfugiés et les écoles (sur YouTube, on trouve de nombreux extraits de ces événements). Depuis 2016, un Festival international a lieu au printemps. Dans sa dernière version « avant covid », en avril 2019, il s'est tenu dans 16 lieux différents, en Cisjordanie, à Jérusalem et à Gaza. 80 artistes issus de 18 pays y ont participé. Plus de 20 000 personnes ont été accueillies. Cette même année, deux camps d'été ont été organisés en Palestine et au Liban ; ils ont accueilli chacun de 30 à 40 élèves, encadrés par des professeurs palestiniens et internationaux. Enfin un nouveau projet « Al Fanfardjâti » a démarré. L'objectif est de créer une fanfare d'enfants. 6 professeurs et 100 enfants sont concernés. En 2020, le covid a durement touché les activités, mais l'association s'est attachée à ne pas s'éloigner de ses élèves et à les aider pendant cette épreuve : cours en visioconférence, concerts d'élèves en ligne, productions multiculturelles... Aujourd'hui, l'activité redémarre dans un contexte compliqué par la perte de nombreux financements européens qui, depuis bientôt trois

ans, étouffe progressivement nombre d'associations et impose la réduction des projets.

En France, l'action se poursuit depuis Angers avec la collecte d'instruments de musique pour les écoles et l'accueil des étudiants les plus avancés dans plusieurs conservatoires. Des tournées de musiciens palestiniens sont organisées chaque année. L'année 2022, qui marque les 20 ans de l'association, est l'occasion de nombreux événements et concerts, avec en particulier la création de l'orchestre Arabo-andalou de l'Anjou (25 musiciens et choristes), le lancement du festival « Les Orientales en Anjou », l'accueil de la chorale d'enfants de Bethléem et d'Hebron « Amwaj » et, en novembre, la tournée en France des « Talents palestiniens du Liban » (renseignements : info@alkamandjati.org)

L'actualité de l'association est accessible sur son site internet, sur la page Facebook Al Kamandjâti France et la chaîne YouTube. ■

Bernard Devin



Sandy Tolan
Le Pouvoir de la musique
Une enfance entre pierres et violon en Palestine

(1) Le Pouvoir de la musique de Sandy Tolan, journaliste d'investigation, est disponible en librairie ou sur : <http://www.alkamandjati.org/fr>

Dattes dans la vallée du Jourdain

Lors d'une « visite » dans la vallée du Jourdain organisée en marge de la conférence de Bil'in de 2008, des membres du groupe projet, avaient été choqués par l'éviction quasi totale des Palestiniens de cette région classée en zone C, au profit des colonies, zones militaires et réserves, à laquelle s'ajoutaient les conditions de vie extrêmement rudes des habitants de la vallée. Et nous avons décidé de faire quelque chose pour contribuer à faire connaître cette situation.

L'idée s'est transformée en projet, au travers de discussions internes et de contacts avec ceux qui allaient devenir nos partenaires : PFU (*Palestinian Farmers Union*), JVS (*Jordan Valley Solidarity*) et MA'AN (*MA'AN Development Center*). La filière dattes a été retenue, avec la plantation de dattiers au profit de petits paysans, leur apportant un complément de revenu pour les aider à rester sur place. Le projet comportait également l'installation de chambres froides permettant de stocker les dattes après la récolte, et d'en obtenir ainsi un meilleur prix en allongeant la période de commercialisation.

Un premier projet « pilote » a été réalisé en 2010 portant sur la plantation de 225 dattiers au profit de 15 familles et l'installation d'une petite chambre froide (20 tonnes).

Une deuxième étape de plus grande ampleur a ensuite été engagée, sur la période 2012/2015, avec une subvention de l'Agence française de développement (AFD), en complément des ressources mobilisées auprès des GL participants et des collectivités et associations partenaires. Enfin une troisième phase, sur la période 2017/2020, a porté sur de nouvelles plantations, une chambre froide équipée de panneaux solaires et un atelier de conditionnement des dattes, renforçant ainsi la capacité des paysans à « maîtriser » le marché.

Au total 3 500 arbres ont été plantés sur ces 10 années, d'abord dans la zone nord de la vallée – Al-Maleh –, puis dans la partie centrale – Marj Al-Ghazal, Zbidet, Marj Al-Na'ja, Al-Jiftlik – et la partie sud – Al-Auja, Deir Hijleh – soit au total 180 familles bénéficiaires. En parallèle 6 chambres froides ont été installées, pour une capacité globale de 320 tonnes de stockage, dans les 3 villages d'Al-Jiftlik, Marj Al-Ghazal et Al-Auja et un atelier de conditionnement à Al Jiftlik.

La conduite du projet en France était assurée par un « groupe projet » issu de plusieurs GL – Nanterre, Paris Centre, Fontenay – qui a bénéficié du soutien très actif de Dijon, ainsi que de Villeneuve-d'Ascq, Champigny, Villeneuve-Saint-Georges... Nos deux visites annuelles dans la vallée du Jourdain permettaient de faire le point d'avancement (des formations de soutien ont été proposées pour pallier certaines carences) et le suivi des opérations avec nos partenaires palestiniens, PFU et MA'AN/JVS les deux premières années, puis MA'AN exclusivement.

Ces visites, avec revue détaillée des parcelles plantées, les



Plantation de dattiers du projet Z'bidet 2014

échanges avec les bénéficiaires, ainsi que les évaluations effectuées, ont permis d'apprécier les résultats, les réussites (plantations et chambres froides), les difficultés (le fonctionnement des groupes et coopératives) et les échecs (les plantations dans la zone Nord). Ces visites de terrain ont permis aussi de rendre compte aux partenaires et aux donateurs, du projet tout au long de ces 10 années.

Le premier objectif était d'aider des familles de petits paysans de la vallée : la dernière visite de mars 2022 a notamment permis de revoir (après deux ans d'absence pour cause de covid) les nombreuses parcelles d'arbres vigoureux et productifs qui tiennent leurs promesses, apportant le complément de revenus escompté.

Le deuxième objectif était de faire mieux connaître en France cette région souvent ignorée : ce qu'ont permis les présentations publiques du projet ainsi que l'implication et le soutien des collectivités engagées : Nanterre, Dijon, Fontenay, Montceaux-Mines ; le Conseil départemental 94, le Conseil régional Île-de-France. Rappelons aussi les lettres d'information envoyées tout au long du projet aux partenaires dont les associations et les nombreux donateurs individuels. ■

Membres du groupe projet
« Dattes dans la vallée du Jourdain »

Pour en savoir plus : le site <https://www.france-palestine.org/Dattes-dans-la-Vallée-du-Jourdain> avec le film, les lettres d'information, et les brochures diffusées récemment.

Soumoud !

Anne Tuillon, Mireille Sève et moi-même sommes parties pour la Palestine mi-mars 2022 au titre du soutien à la résistance populaire et du GT Missions.

L'objectif de notre mission était de reprendre un contact direct avec nos partenaires palestiniens - même si la communication n'avait jamais été coupée pendant la pandémie - et de constater, sur le terrain, l'évolution de la situation. Pour nos interlocuteurs, il s'agissait des tout premiers retours des internationaux après deux ans et demi d'isolement qui ont permis à l'occupation israélienne de multiplier les agressions, les confiscations de terres, les démolitions de maisons en toute impunité. La crise du covid a également accentué la crise économique engendrant beaucoup de pauvreté.

Le merveilleux accueil de nos ami(e)s palestinien(e)s, la joie qu'ils nous ont exprimée témoignent de la confiance et de la force des liens établis. Et pour nous, ils confirment l'importance pour nos missions de les rencontrer. Car ce qu'ils nous transmettent avec leur si belle énergie, c'est bien un message d'espoir, au-delà de l'injustice subie depuis tant d'années et du piétinement de leurs droits par le régime d'apartheid israélien.

Nous avons parcouru la Cisjordanie du camp de réfugiés de Jénine aux collines du sud d'Hébron, en passant par Naplouse, la vallée du Jourdain, le camp d'Aïda à Bethléem et bien sûr Jérusalem. Nous avons rencontré les habitants des villages qui résistent contre les colonies à Beita, Battir, Wadi Fukin, Hébron, Faq'ha, Touani et Al-Araqib, ce village bédouin du Naqab, détruit 199 fois.

Avec Zakaria Odeh de la Coalition civique pour les droits des Palestiniens à Jérusalem, nous avons été bouleversés par les témoignages des familles menacées d'expulsion à Sheikh Jarrah, Silwan, Isawiya. Nous avons pu apprécier le travail remarquable accompli de défense juridique et judiciaire, ainsi que la force et l'unité de la résistance pour défendre les Jérusalémistes contre les projets d'annexion de la ville.

Exister, c'est résister

Dans les villages, la résistance s'organise contre les confiscations de terres et le harcèlement des colons. À Faq'ra, premier village écologique de Cisjordanie, nous avons participé avec Jamal Juma de *Stop the wall* et la toute jeune équipe du Conseil municipal à la replantation de 300 oliviers sur les terres revendiquées et dévastées par les colons. *Stop the wall* a réorienté son action vers la défense et l'organisation des agriculteurs en coopératives, la réhabilitation de terres et de routes agricoles, le lancement de campagnes pour la défense de l'environnement et

contre « l'apartheid de l'eau » dans la vallée du Jourdain, ainsi qu'une campagne pour le droit à l'éducation

Avec Munther Amira et Abeer, deux leaders du PSCC⁽¹⁾, nous avons visité dans les hauteurs de Tubas où vivent des communautés bédouines pauvres, deux écoles bénéficiaires du projet DAFA⁽²⁾ qui consistait à distribuer, cet hiver, des habits chauds aux enfants de cette région soumise aux menaces permanentes des ordres militaires de démolitions. Malgré les besoins, construire de nouvelles classes s'avère impossible, faute de permis de construire. Dans la première école que nous avons visitée, les deux mobil-homes, les toilettes et les panneaux solaires, installés en dépit de l'interdit, ont été détruits par les soldats. Dans la deuxième, il n'y avait pas de point d'eau. Le PSCC, grâce à l'argent envoyé par l'AFPS pour le projet DAFA, a pu fournir des citernes d'eau et installer une cabine WC pour les filles.

Munther nous conduit dans les villages au sud de Bethléem, encerclés par les colonies du bloc de Goush Etzion qui n'en finit pas de les étrangler. La lutte y est âpre pour défendre le moindre dunum⁽³⁾. À Al-Walaja, les paysans ont réussi à faire reculer un colon qui avait pris la terre pour y installer ses moutons. À Wadi Fukin, la lèpre des colonies s'est encore étendue et les mâchoires du monstre se resserrent sur le village. Israël veut construire une zone industrielle pour le couper le village de Bethléem. Le PSCC en partenariat avec le comité populaire du village a planté des oliviers sur les terres annexées, avec l'aide du consulat de France, du ministère de l'agriculture palestinien et de l'AFPS. « Une façon très concrète et symbolique de dire aux agriculteurs : on est avec vous ! Nous semons des rêves » nous dit Munther. Comme par hasard, le feu a pris dans le champ et détruit une bonne part des plantations...

Dans les collines du sud d'Hébron, la résistance est quotidienne depuis 1967. Ici, les gens sont de simples bergers qui élèvent leurs troupeaux : c'est la ressource principale. Quinze villages se trouvent dans des zones déclarées militaires par l'occupant⁽⁴⁾. La coordination entre l'administration militaire et les colons est parfaitement au point pour rendre impossible la vie des Palestiniens. En 2016, une douzaine de jeunes se sont organisés dans les *Youth of Sumud*. Aujourd'hui, ils sont une trentaine, principalement des étudiants, à combattre au jour le jour la colonisation. Ils ont commencé en restaurant des grottes, y installant des sanitaires et une cuisine, en sachant que tout sera démoli. Ils ont entrepris de défendre le droit des bergers à pâturer autour de la colonie, ils protègent les enfants

sur le chemin de l'école. Ils filment toutes les exactions des colons et de l'armée pour présenter des preuves devant la Cour de Justice et alerter l'opinion ; ils organisent des protestations en demandant la protection des corps diplomatiques, et des collectes pour aider les paysans dont les bâtiments ont été démolis. Avec Sami nous sommes allés protéger une famille dont la maison en construction était menacée de destruction par les soldats.

Munther nous résume la stratégie des comités de résistance : « défendre la terre partout contre les colonies et soutenir la résistance populaire non violente en prêtant main-forte aux actions de résistance non violente contre les avant-postes comme à Beita où les villageois ont tenu un siège, plus de cent jours et des nuits de confusion pour faire reculer les colons. »

Les femmes en résistance

Un des objectifs de la résistance est de permettre aux femmes d'acquérir une indépendance économique en créant des coopératives.

À Beita, nous avons été accueillies par la coopérative de 27 femmes qui fabriquent des savons et d'autres produits à base d'huile d'olive. Elles participent également aux élections municipales. Elles ont pris l'initiative de préparer les repas pour les manifestants, chaque nuit pendant la lutte puis les vendredis de protestation. Elles jouent un rôle déterminant dans la résistance. Même si au départ, certains hommes contestaient leur participation pensant que ce n'était pas la place des femmes, elles ont réussi à s'imposer avec le soutien des élus de la Municipalité et du PSCC.

À Naplouse, le centre Tanweer a été créé en 2005 par des volontaires après le traumatisme du siège de Naplouse de 2002, pour que les gens, grâce à l'éducation populaire, se réapproprient leur histoire. Il soutient également des microprojets pour les femmes. Sept coopératives ont été créées. Nous sommes allées avec Wael, un des fondateurs du centre, dans le village de Sarra, rencontrer les femmes d'une de ces coopératives et planter du zaatar avec elles.

Construire une alternative

La résistance s'apparente parfois au mythe de Sisyphe : pierre par pierre, les Palestiniens s'accrochent à leurs racines ! Si la Résistance ne parvient pas encore à fédérer un mouvement de masse qui établisse un rapport de force suffisamment unitaire



Participation à la plantation de zaatar au village de Sarra avec 2 membres de la coopérative des femmes

sur le terrain pour gagner face au rouleau compresseur de la colonisation et si la crise du covid a encore renforcé le poids des clans familiaux, partout des actions de désobéissance civile sont menées en réaction à l'accapement des terres par les colons. La Commission de l'OLP contre le Mur et la colonisation a l'ambition de jouer un rôle de coordination des actions de résistance populaire ; la plupart des dirigeants du PSCC sont salariés de cette commission, ce qui peut prêter à confusion.

Cependant, le défi majeur pour les Palestiniens est l'absence de perspective politique. La faiblesse de l'Autorité palestinienne, très impopulaire, le rejet de Mahmoud Abbas, la fracture de l'unité politique palestinienne, l'absence de leadership entravent la possibilité d'une stratégie claire et unificatrice.

La société civile palestinienne est vivante, grâce à son réseau associatif. C'est bien pour cela, qu'Israël a désigné illégalement 6 ONG⁽⁵⁾ palestiniennes comme organisations terroristes : il fallait briser l'esprit de résistance par l'intimidation et faire pression sur les donateurs pour entraver leurs actions. Nous les avons rencontrées. Pour leurs représentants, il est temps d'être clair et de faire cesser l'impunité de ce régime d'apartheid en se servant des sanctions contre l'Ukraine comme d'une opportunité pour réclamer l'égalité de traitement. Même si tous les Palestiniens que nous avons rencontrés vent debout contre ce « deux poids, deux mesures » qu'ils ressentent comme une injustice puisqu'il n'a fallu que trois jours à l'UE pour prendre des sanctions contre la Russie quand eux attendent depuis 74 ans des actes contre les crimes d'Israël ! Tous nos interlocuteurs ont souligné l'importance du Rapport d'Amnesty International pour faire reconnaître l'apartheid. C'est, à leurs yeux, la campagne centrale pour faire bouger les lignes. ■

Monique Etienne

(1) Coordination des Comités de résistance populaire

(2) « Dafa » veut dire chaleur. Un projet soutenu par l'AFPS.

(3) Le dunum vaut 1 000 m², soit 1/10 ha

(4) Le 4 mai la Cour suprême israélienne a validé l'expulsion de 1 300 habitants et la destruction de 8 villages à Masafer Yatta.

(5) Addameer, Al-Haq, Bisan, Défense Internationale des Enfants - Palestine, Union des Comités Agricoles, Union des Comités de Femmes Palestiniennes

Les « raisins de la résistance » sont arrivés à maturité

C'est par cette expression, « raisin de la résistance », que Michel Van Troyen a nommé son documentaire⁽¹⁾ sur la coopérative Al Sanabel réalisé en 2016. La région d'Hébron alimentait naguère toute la Cisjordanie et la bande de Gaza en raisin. Depuis, le blocus de Gaza, les checkpoints et autres restrictions ont tout mais la crise de 2006 fait naître une idée.

Cette année-là, les barrages routiers, sous prétexte de contrôle, imposent de décharger et recharger plusieurs fois les camions de raisin sous le soleil tandis que les raisins israéliens inondent le marché. Les prix s'effondrent et la marchandise pourrit sur place.

Un groupe de paysans de Halhul, près d'Hébron, décide de réagir : les manifestations contre les importations ne suffisent plus : il faut d'autres initiatives. Transformer le raisin en jus pasteurisé permettrait de se soustraire à la contrainte d'un produit fragile et rapidement périssable. Les premiers essais, dans un garage avec un petit pressoir manuel et des bouteilles chauffées dans une marmite s'annoncent positifs. Mais pour passer à l'étape supérieure, il faut s'organiser et trouver de l'argent.

Appel à la solidarité internationale et organisation démocratique

Un des membres du groupe, Raëd Abu Yusef, qui a fait ses études en France, accueille depuis 2001 les missions de cueillette des olives organisées par l'AFPS de Rennes. Le lien est ainsi établi avec trois groupes AFPS de Rennes, Nantes et Cornouaille qui vont récolter des fonds auprès de militants et de collectivités.

Au fil des années, une douzaine de groupes AFPS, deux associations belges, le Secours Populaire et la Coopérative des Salines de Guérande rejoignent le projet. Cela permet d'acheter un terrain, y construire un bâtiment, l'équiper d'un pressoir, de cuves, de filtres et de machines.

Au total, plus de 700 000 € auxquels s'ajoutent les fonds des coopérateurs et un nombre incalculable d'heures de travail du

Président et du Conseil d'administration. Parallèlement, les paysans se structurent en coopérative sous le nom d'Al Sanabel, les épis en arabe. Les objectifs sont avant tout politiques comme l'affirme Raëd, élu Président : « *Nous ne voulons pas devenir la Coca-Cola de la Palestine, notre objectif est de maintenir les paysans sur leur terre en améliorant leur revenu, et protéger nos terres en incitant les jeunes à cultiver les vignes plutôt que s'expatrier pour construire des stades au Qatar* ».

La coopérative regroupe 65 membres qui parrainent chacun cinq autres paysans. Plus de 300 familles peuvent ainsi écouler leurs raisins à un prix fixé, notamment quand les cours baissent sur le marché du raisin de table. Un Conseil d'administration de sept membres élus pour deux ans dirige la coopérative.

Des rapports Nord Sud basés sur la confiance et l'équité

La technique de jus de fruits pasteurisé n'existant pas en Palestine, ni en Israël, il a fallu s'informer en Europe. Le Président et un ingénieur sont accueillis près de Nantes par une coopérative de vignerons pour étudier les techniques de fabrication et les outils. Un pressoir moderne de fabrication française est acheté d'occasion, en Israël, auprès d'un monastère, certains dispositifs sont fabriqués à Jénine et d'autres équipements viennent d'Italie via la France.

Mais il faut adapter les techniques européennes aux conditions palestiniennes. Par exemple, en France, on refroidit les jus pour les faire décanter avant filtration, mais cette technique serait trop coûteuse en énergie quand la vendange est réalisée à des températures de 30 °C. C'est au contraire un préchauffage qui a été testé là-bas avec succès, produisant le même effet. Cet exemple montre la volonté d'autonomie des paysans palestiniens.

Un autre épisode illustre les rapports égalitaires entre nous : la coopérative souhaitait conditionner le jus en sachets plastiques de 20 cl destinés aux enfants pour remplacer les sodas couramment consommés dans les cours d'école par un produit naturel meilleur pour la santé. De notre côté, nous pointions l'aspect négatif de l'utilisation de plastique et la multiplication des déchets. Mais, comme c'est évidemment à eux de décider, nous acceptons de

financer la machine nécessaire. Entre-temps, le Ministère de la santé palestinien ayant interdit l'utilisation du plastique et de l'aluminium pour cet usage a mis fin à ce projet.

Une montée en puissance tout en gardant le cap

En 2016, l'AFPS prend contact avec l'Agence française de développement, mais cette idée fait débat auprès de la coopérative qui craint que cette aide soit assortie de contraintes politiques. Auparavant Al Sanabel avait refusé une proposition de l'US AID car cet organisme étasunien voulait contrôler les embauches et imposait un engagement écrit de ne pas mener d'actions hostiles envers Israël. L'aide de l'AFD n'impliquant, à cette époque, aucune contrainte de ce genre est finalement acceptée pour un concours de 150 000 € en 3 ans.

Le programme prévisionnel vise 250 000 bouteilles annuelles. Actuellement, la production est limitée à 80 000 bouteilles car les événements climatiques de ces deux dernières années ont entraîné une mauvaise qualité du raisin. Les paysans ont alors sollicité la coopérative pour presser leur propre raisin et le transformer en debs⁽²⁾.

La coopérative a priorisé cette demande qui répond aux besoins des paysans, plutôt que le développement de la production de jus et la rentabilité de l'entreprise. La production de 250 000 bouteilles reste un objectif à terme, mais le calendrier dépendra des circonstances, la croissance n'étant pas un objectif en soi.

Une démarche politique mobilisatrice

Les premiers effets positifs sont visibles dans le paysage : des terrasses abandonnées sont remises en état et des jeunes reprennent l'exploitation des vignes familiales. Al Sanabel s'impose également comme une structure sociale qui dépasse le monde agricole. Quand les colons saccagent plusieurs milliers de ceps, elle vient en aide aux paysans concernés. Quand une colonie menace de s'installer à proximité, c'est encore la coopérative qui mobilise les habitants pour s'y opposer.

C'est aussi un outil de représentation et de dialogue avec les autorités locales ou nationales, par exemple pour exiger l'arrêt des importations de raisin israélien. Dans un contexte où les institutions publiques de l'Autorité palestinienne sont défaillantes, cette coopérative constitue une référence politique et un espoir.

En France et en Belgique, le réseau de solidarité a permis l'implication de nombreux collectifs de militants, mais aussi d'entreprises commerciales : des fournisseurs de matériels, un laboratoire d'analyse nantais, les coopératives qui ont soutenu ou participé à la formation des dirigeants. À travers ces contacts, la sensibilisation sur la situation en Palestine se diffuse.

Chaque année, nous invitons le Président pour une tournée auprès des différents partenaires. Des réunions publiques sont organisées et les groupes de l'Ouest se réunissent avec lui pour faire le point. En 2015, 4 membres du Conseil sont venus en Bretagne à notre invitation. Entre autres contacts, ils ont été accueillis par des paysans sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, où ils ont découvert que la défense de la terre ici entrait en résonance avec leur combat. De retour en Palestine, ils inaugurent



Chaîne de montage

une nouvelle forme de manifestation : un défilé de tracteurs en ville devant des policiers pour le moins surpris !

Il ne peut y avoir de véritable développement économique sous occupation

En décembre 2021, le Président confirme que désormais, la coopérative peut devenir autonome financièrement : « *Nous souhaitons cependant garder le contact avec vous, c'est important pour faire face à des coups durs et pour faire connaître en France notre situation d'occupation* ». C'est donc une première étape qui s'achève et notre coopération prendra de nouvelles formes.

Cette expérience commune a mis en évidence la forte capacité d'organisation des Palestiniens, leur ténacité et leur ingéniosité pour construire un projet malgré les contraintes liées à l'occupation. En effet chaque décision, chaque acte de la vie quotidienne se heurte aux exigences d'Israël : il est interdit par exemple d'utiliser du soufre pour traiter la vigne ou certains engrais. Choisir un terrain pour implanter un bâtiment nécessite d'étudier en détail la carte des zones B et C. Certaines machines, introuvables en Palestine, doivent être importées sous le contrôle tatillon des douanes israéliennes qui allongent les délais. La fermeture fréquente des routes d'accès oblige les paysans à de longs détours pour accéder aux champs, en passant parfois à travers bois !

Libérer tout le potentiel technique et humain de la société palestinienne passe par la fin de l'occupation et de la colonisation. Il s'agit donc, avant tout d'un projet de résistance avec cette devise : « Cultiver c'est résister ».

*Pierre Leparoux
avec les GL de Cornouaille, Rennes et Nantes.*



Le président d'Al Sanabel avec deux membres du bureau

(1) *Les raisins de la résistance*. Documentaire de 18 mn 30 tourné par Michel Van Troyen sur la coopérative Al Sanabel. Voir le film : [*http://bed.bzh/fr/films/les-raisins-de-la-resistance/](http://bed.bzh/fr/films/les-raisins-de-la-resistance/)

(2) Le debs est une mélasse de raisin raffinée qui ressemble à de la pâte de fruit.

Et il y eut un matin

Ce film franco israélien fait indiscutablement débat, voire polémique. Plusieurs raisons à cela : d'une part le regard sans concessions qu'il porte sur les Palestiniens d'Israël, d'autre part le fait qu'il a été présenté comme un film israélien au festival de Cannes 2021 (où il a été sélectionné – et salué – dans la section « un certain regard »).

Et il y eut un matin est d'abord un livre de Sayed Kashua, auteur palestinien, traduit de l'hébreu en 2006, et distribué en France par les éditions de l'Olivier. Cette « *Tribulation kafkaïenne et drolatique d'un arabe israélien, à égale distance des deux mondes* » comme le présentait alors le journal *Libération*, constitue la matière dont s'est largement inspiré Eran Kolirin, réalisateur du film.

Le film est distribué en France depuis le 15 avril. Il est projeté dans de nombreuses salles indépendantes et plusieurs groupes locaux de l'AFPS ont choisi de le présenter et d'animer un débat. D'autres s'y refusent.

Il nous a donc semblé utile d'alimenter la réflexion et les échanges :

- tout d'abord en revenant sur les faits (encadré ci-contre),
- puis en laissant à Jean Stern le soin d'apporter son point de vue en répondant à 3 questions : pourquoi aller voir ce film ? Pourquoi ne pas y aller ? Qu'est-ce que ce film – israélien – nous dit de la façon de raconter la vie des Palestiniens d'Israël, si on le met au regard du livre – palestinien – dont il s'inspire. ■

Bernard Devin et Emmanuelle Morau

2021, 1h 41 min

Festival de Cannes, juillet 2021

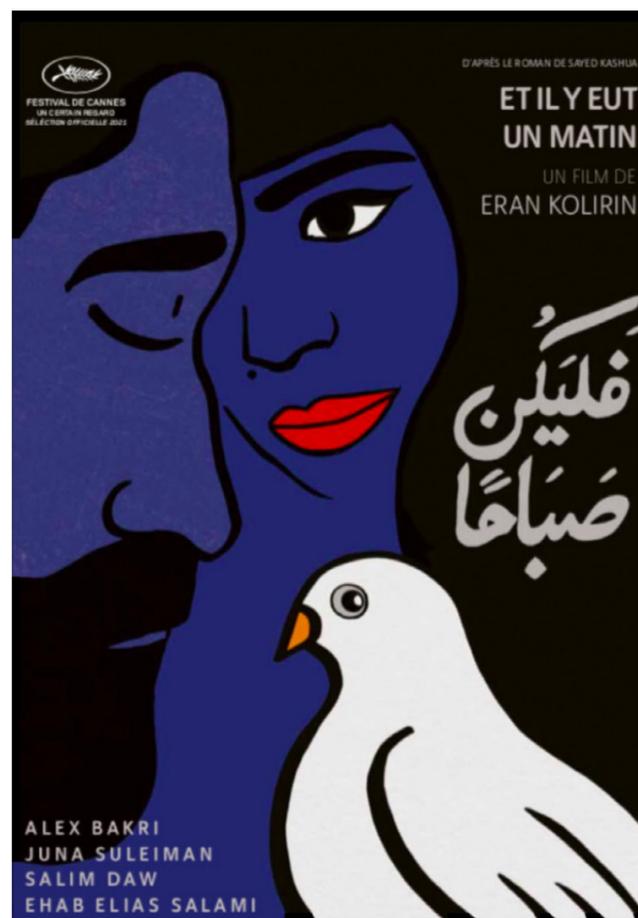
Les 12 acteurs – tous palestiniens – de « *Et il y eut un matin* » décident de boycotter la présentation du film. Ils expliquent ce geste spectaculaire dans une lettre publique adressée à la direction du festival : « Nous ne pouvons ignorer la contradiction de l'entrée du film à Cannes sous l'étiquette « film israélien » alors qu'Israël continue de mener sa campagne coloniale de plusieurs décennies de nettoyage ethnique, d'expulsion et d'apartheid... »

Par ailleurs, ils n'acceptent pas que leur travail soit catégorisé comme « israélien » dans les médias : « À chaque fois que l'industrie cinématographique suppose que nous et notre travail tombons sous l'étiquette ethno-nationale d'« israélien », cela perpétue un peu plus une réalité inacceptable qui nous assigne à nous, artistes palestiniens de citoyenneté israélienne, une identité imposée par la colonisation sioniste pour maintenir l'oppression continue des Palestiniens à l'intérieur de la Palestine historique, le déni de notre langue, de notre histoire et de notre identité »

Cette magnifique protestation, qui pour autant ne se désolidarise pas du film en tant que tel, a aussitôt entraîné des réactions de solidarité chez les militants de la cause palestinienne. Certains, dans la foulée, ont même décidé de boycotter le film, oubliant souvent 2 informations majeures :

➤ d'une part Eran Kolirin, le réalisateur, a partagé sur sa page Facebook la lettre de ses comédiens en l'accompagnant d'un message : « *J'aime ces gens. Je respecte leur décision (même si j'aurais toujours aimé qu'ils soient présents pour célébrer leur art avec moi) et je soutiens leur lutte...* ».

➤ D'autre part, Sayed Kashua, l'auteur – palestinien – du livre, avait lui-même proposé à l'Israélien Eran Kolirin d'en faire un film et s'est déclaré très satisfait du résultat. Dès lors, le débat devient plus complexe !



Pourquoi aller voir le film ?

Erin Kolirin est un réalisateur israélien découvert avec *La visite de la fanfare*. Sorti en 2007 ce film, prix du jury Un certain regard au festival de Cannes, racontait la visite de la fanfare de la police d'Alexandrie (Égypte) dans une petite ville du Neguev. Kolirin y révélait son talent pour l'absurde, et une vision assez désabusée de la société israélienne. Son nouveau film *Et il y eut un matin*, adapté du roman de l'auteur palestinien Sayed Kashua, paru en France en 2006 (et disponible en poche chez Points Seuil), raconte l'histoire d'un village palestinien quelque part dans le nord d'Israël placé sous blocus par l'armée israélienne. Le personnage principal, Sami (Alex Bachri) un « arabe israélien » qui a réussi à Jérusalem en devenant le directeur du développement d'une compagnie israélienne, revient dans son berceau familial en compagnie de son épouse Mira (Juna Suleiman) pour le mariage de son frère cadet. Ils vont se retrouver coupés du monde dans le village, pendant que l'armée israélienne construit un mur autour du village. Dans cette métaphore de l'occupation et de la colonisation, on découvre l'absurdité de l'arbitraire militaire israélien, et aussi les divisions de la société palestinienne d'Israël, puisque la raison du blocus du village semble être liée à la présence des « Dafaouis » – c'est ainsi qu'on qualifie les sans-papiers des territoires occupés et de Gaza qui travaillent en Israël. Le désabusement de la société palestinienne traitée de façon ironique, et l'excellent jeu de ses comédiens en font un film intéressant, et de ce point de vue, il faut le voir.

Pourquoi ne pas y aller ?

Erin Kolirin appartient à un courant intellectuel israélien qui se situe un peu aux marges du système. On y retrouve des écrivains, comme Etgar Keret (*Sept années de bonheur*, éditions de l'Olivier, 2014), des chanteurs, des journalistes. Critiques de la société israélienne, ils choisissent la dérision et l'ironie pour s'en prendre à la politique d'un pays dont les travers sont connus : racisme, inégalités sociales, occupation et colonisation de la Cisjordanie et blocus sans fin de Gaza. C'est évidemment respectable en soi, et comme amateur de salles obscures, je serai bien le dernier à dire qu'il ne faut pas aller voir ce film. Mais il n'est pas non plus indispensable pour qui cherche à comprendre la situation des Palestiniens en Israël et en Cisjordanie. En situant son village dans les frontières d'Israël, il esquive la question de la colonisation et laisse la politique israélienne et l'attitude de l'armée dans un brouillard gazeux, et finalement assez embarrassant.

Que dit le film de la façon de raconter en mettant en regard le livre palestinien et sa déclinaison israélienne sur grand écran ?

L'été 2014, l'écrivain Sayed Kashua publie un texte dans la presse « Toutes les raisons pour lesquelles je quitte Israël », alors que l'armée mène l'opération Bordure protectrice contre Gaza qui fera selon le bilan de l'ONU 2104 victimes palestiniennes dont 1462 civils. Kashua, qui part s'installer aux États-Unis, écrit : « *Je voulais raconter en hébreu mon père, qui a été détenu pendant de longues années, sans jugement, à cause de ses idées politiques. Je voulais raconter aux Israéliens une autre histoire,*

une histoire palestinienne. Car, en lisant, ils comprendraient, en lisant, ils changeraient, tout ce que je devais faire, c'était écrire, et l'occupation prendrait fin, je devais juste être un bon écrivain et je libérerais les membres de mon peuple des ghettos dans lesquels ils vivent. [...] Cela fait vingt-cinq ans que j'écris en hébreu, et rien n'a changé. Vingt-cinq ans que je m'accroche à l'espoir, à croire qu'il est impossible que des êtres humains puissent se montrer à ce point aveugles ».

Ces propos résumant assez bien le fossé entre *Et il y eut un matin*, le livre écrit par un romancier « arabe israélien » en 2006 et le film réalisé par un cinéaste israélien en 2021. Kashua, c'est Sami, l'homme qui compte s'intégrer à la société israélienne mais que l'armée, avec sa logique totalement déshumanisante, va renvoyer à son statut de sous-citoyen. Sa réaction ira de la résignation à la colère. De ce point de vue, le livre et le film sont proches, même si la vie de Sami, son métier, ses relations diffèrent. Mais Kashua exaspéré a « lâché l'affaire » alors que Kolirin réalise son film en coproduction avec de l'argent israélien. Au moment même où le gouvernement cherche à s'assurer la « loyauté » des artistes à l'égard de sa politique. Ce sujet est au cœur d'un film récent, *Le genou d'Ahed* de Nadav Lapid. Comme Kashua, Lapid a pris le chemin de l'exil, à Paris pour sa part. Kolirin a gardé du roman de Kashua la trame absurde, laissant de côté les questions sur le statut des Palestiniens dans les frontières d'Israël, en Cisjordanie et à Gaza. En ne livrant dans son film que peu d'éléments de contexte, il contribue à la dépolitisation de la cause palestinienne, la grande oubliée du moment. ■

Jean Stern, journaliste à Orient XXI

Parole de militante

Le film d'Eran Kolirin est intéressant en ce qu'il présente l'un des visages du nettoyage ethnique et qu'il est joué par des acteurs palestiniens, tous excellents. D'un point de vue purement cinématographique, c'est un très bon film avec un humour israélo-palestinien, et un sens de l'absurde en plus.

Mais comme souvent l'adaptation ne vaut pas l'original – quand bien même l'auteur du roman, Sayed Kashua, a participé au scénario –, par le choix de la situation de départ moins intéressante que dans le roman d'une part, par la façon plutôt légère de montrer les militaires israéliens d'autre part. Certes il est cocasse de voir le bidasse de garde au *checkpoint* jouer nonchalamment de la guitare, mais à y regarder de près, c'est aussi une façon de provoquer chez le spectateur un regard empreint de sympathie envers une situation qui n'a rien de sympathique. Mais surtout, et je l'ai constaté en parlant du film à la sortie de la projection, le fait que l'on vienne d'assister à un nettoyage ethnique silencieux a totalement échappé à beaucoup de spectateurs, persuadés depuis le début que le village est situé en Cisjordanie. Israël a seulement – si l'on peut dire – édifié le mur de séparation et d'annexion bien connu de tous. Et ça, c'est très gênant.

FL

Mobilisation pour la libération et contre l'exil forcé de Salah Hamouri

À 37 ans Salah Hamouri cumule plus de vingt années de harcèlement à son encontre : restrictions de mouvements, années en détention, séparation forcée d'avec sa femme et ses enfants, interrogatoires réguliers, révocation de sa carte de résident de Jérusalem... Depuis le 7 mars 2022 Salah est de nouveau en détention administrative. Le 6 juin, sa détention a été prolongée de 3 mois. À l'issue de ces 3 mois, rien ne garantit qu'elle ne soit pas de nouveau prolongée, et ce d'autant plus que la révocation de sa carte de résident de Jérusalem, déjà validée par plusieurs instances israéliennes, sera étudiée en dernier recours, le 6 février 2023 devant la

Cour suprême israélienne. Salah risque à tout moment d'être expulsé et contraint à l'exil définitif. L'État français doit se mobiliser avec force, passer des déclarations lénifiantes à l'action pour obtenir la libération de notre concitoyen ainsi que la garantie de pouvoir vivre à Jérusalem avec sa femme et ses enfants. Interpellez le Président Macron, sollicitez vos députés fraîchement élus afin qu'ils fassent pression sur le gouvernement et le Président de la République.

*Elsa Lefort,
porte-parole du comité de soutien à Salah Hamouri*

Trimestriel édité par l'Association
France Palestine Solidarité (AFPS)

Directeur de publication :
Bertrand Heilbronn

Comité de rédaction : Bernard Devin,
Jacques Fontaine, Jacques Fröchen,
Françoise Leblon, Jean-Marc Lévy,
Emmanuelle Morau, Mireille Sève

Président de l'AFPS :
Bertrand Heilbronn

Maquette et mise en page : Jean-Marc Lévy
CPPAP : N° 0923 G 83106

Imprimerie : Printcorp - Saint-Brieuc
6 boulevard Clemenceau - CS 10006
22099 Saint-Brieuc cedex 09

Palestine
Solidarité
juillet 2022

redaction-palsol@france-palestine.org

www.france-palestine.org

Association France Palestine Solidarité

21 ter, rue Voltaire

75011 Paris (M° Rue des Boulets)

Tél. : 01 43 72 15 79

Fax : 09 56 03 15 79

CCP : La Source 34 521 83 N

Trimestriel indiquant la position de l'AFPS sur la question palestinienne et apportant des informations sur la vie de l'association, les activités de ses groupes locaux et celles de ses partenaires du mouvement de solidarité avec la Palestine.

Quatre numéros par an.

Abonnement :

5 € pour les adhérents à l'AFPS

9 € pour les non adhérents

Abonnez-vous!